

LPO Info

Franche-Comté

Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux

EDITO

Des aboutissements, des renforcements en dépit des difficultés... Et du changement !

Fin 2015 et début 2016, plusieurs travaux importants en faveur de la biodiversité ont eu lieu : remodelage de l'île de l'ancienne gravière de Pagney (39) et renforcement du réseau de mares de l'Espace naturel sensible « Enjeux amphibiens entre Besançon et Ognon » (Département du Doubs). Ces aboutissements en 2015 et 2016 sont le fruit de travaux de longue haleine, depuis l'initiation d'idée ou du projet, en passant par l'acquisition des moyens financiers et la formalisation des partenariats et des accords nécessaires... Ainsi, c'est en 2004/2005 qu'a été initié ce site ENS en faveur des amphibiens, et en particulier pour la conservation de la rare rainette verte entre Besançon et la vallée de l'Ognon. C'est en 2006 que Christophe Mauvais, administrateur, a lancé le travail avec les partenaires locaux à Pagney.

Des renforcements et des consolidations sont observés avec bonheur dans le domaine du bénévolat, notamment du fait de l'activité des groupes locaux. Protection des amphibiens sur les routes et protection de la chevêche ont notamment été très dynamiques sur le secteur de Montbéliard. Ce printemps, de nombreux bénévoles participent activement à la recherche du milan royal sur le secteur d'étude du premier plateau et autour de Besançon. Le Groupe de Besançon s'est mobilisé en faveur de l'effraie des clocher une espèce en constante régression. Le groupe local de Vesoul reste toujours dynamique sur l'ensemble de ces activités LPO (observation, stand, refuges LPO, etc.). Enfin, le CA et le bureau fonctionnent de mieux en mieux avec un collectif et de la diversité (même s'il manque un peu de personnes centrées sur l'observation et l'amélioration des connaissances), en dépit des difficultés rencontrées (ressources humaines, finances).

Du changement aussi, donc, car de grandes nouveautés sont à venir pour la biodiversité et pour la LPO Franche-Comté.

D'abord, dans ce LPO Info, vous trouverez un ensemble d'écrits pour informer de la signature et de la mise en œuvre de notre convention cadre entre la Chambre régionale d'agriculture et la LPO Franche-Comté. Du constat du manque d'activité en lien avec l'agriculture dans le cadre de l'élaboration du renouvellement du projet associatif en 2011, nous sommes aujourd'hui arrivés à construire de nombreux projets et un partenariat prometteur pour que l'agriculture franc-comtoise prenne mieux en compte cette biodiversité.

L'autre changement est évidemment la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté. Nous consacrons une bonne part des pages suivantes à cette évolution et aux travaux en cours sur la construction d'une nouvelle structure LPO en Bourgogne-Franche-Comté, à partir des 6 structures actuellement en échange. L'Assemblée générale de juin sera un moment privilégié d'échanges sur cette évolution importante pour la LPO.

Frédéric Maillot et Jean-Christophe Weidmann, Président et Directeur de la LPO Franche-Comté



Pie-grièche écorcheur © Guillaume Petitjean

2

Infos de la LPO

- Bourgogne Franche-Comté
- Chronique de Jean-Louis
- Chantiers à Osselle et à Pagney
- Actualité de la réserve

8

Groupes locaux

14

Dossier agriculture et biodiversité

24

Compte-rendu de l'AG 2015

28

Balade nature Côte de Mancy



Vers la LPO Bourgogne-Franche-Comté !

Le dernier LPO Info Franche-Comté vous a informé du rapprochement entre les LPO de Bourgogne et de Franche-Comté et les associations proches, conséquence de la fusion de ces deux régions.

Depuis, un important travail a été mené et des étapes clés sont franchies. Toutes ces étapes vous seront exposées à notre assemblée générale du 18 juin 2016 à Besançon. Venez-y nombreux ! Si une assemblée constitue toujours un moment important, le sujet de la future LPO Bourgogne-Franche-Comté traité en juin l'est pour l'avenir de notre LPO en région.

En juin 2015, la LPO Côte-d'Or, la LPO Nièvre, la LPO Yonne, l'AOMSL (Association ornithologique et mammalogique de Saône-et-Loire), la SHNA (Société d'histoire naturelle d'Autun), et la LPO Franche-Comté se sont donc réunies pour la première fois à la suite de réunions entre associations bourguignonnes. En août-septembre, les échanges ont été plus importants entre les LPO locales, la LPO France et l'AOMSL pour aboutir à l'idée de la nécessité d'un rapprochement suffisamment fort pour être réellement efficace et efficient à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté. Tous les conseils d'administration ont alors été amenés à se prononcer sur cette perspective.

Le 12 décembre dernier, à Talant, en Côte-d'Or, l'ensemble des CA des LPO de Bourgogne-Franche-Comté ainsi que celui de l'AOMSL étaient conviés pour partager les positionnements définis au cours de l'automne et envisager notre avenir commun. Les associations présentes (LPO Côte-d'Or, LPO Yonne, AOMSL - la LPO Nièvre n'était pas représentée) ont donné leur accord pour la création d'une association unique en Bourgogne-Franche-Comté. La LPO Nièvre a exprimé son désaccord pour la participation à cette association unique en Bourgogne-Franche-Comté (qui aurait pour conséquence la dissolution de fait de la LPO Nièvre). L'AOMSL a exprimé son accord pour une LPO Bourgogne-Franche-Comté avec compétence y compris sur la Saône-et-Loire, mais en gardant la possibilité de maintenir l'AOMSL sous une forme bénévole et locale.

Pour réaliser le travail vers une LPO Bourgogne-Franche-Comté, 4 groupes de travail ont été créés :

Chantier 1 : Fusion et communication interne et externe

Les pilotes sont Julia Devevey (AOMSL) et Pascal Mariton (LPO Côte-d'Or). Les objectifs sont de proposer un planning de mise en œuvre et de définir les principales étapes, d'établir une convention inter-associative, y compris avec la LPO Nièvre, d'élaborer une motion commune à présenter aux différentes AG (pour mandater les membres des CA à travailler sur le sujet) et d'évaluer le besoin d'un accompagnement (type DLA, dispositif local d'accompagnement).

La première étape sera la présentation des orientations retenues aux assemblées générales ordinaires avec résolution commune entre les LPO, sachant évidemment qu'une fois les travaux indispensables réalisés, les évolutions

proposées devront ensuite être validées en assemblées générales extraordinaires.

Chantier 2 : Projet associatif avec objectif commun LPO Bourgogne-Franche-Comté / LPO Nièvre

Le pilote est Christian Lanaud (LPO Côte-d'Or). Les objectifs sont de prendre connaissance de l'existant, de préparer une méthode d'élaboration du projet et d'évaluer le besoin d'un accompagnement.

Chantier 3 : Gouvernance et objectif de maillage du territoire

Le pilote est Guy Hervé (LPO Yonne). Les objectifs sont de travailler sur les statuts, le conventionnement inter-associations avec l'AOMSL et la LPO Nièvre, la réflexion sur l'organisation du territoire (proposition de scénarios), la méthode et les échelles de décision (locale, départementale, régionale Bourgogne-Franche-Comté) et l'évaluation du besoin d'un accompagnement.

Chantier 4 : Ressources humaines et modèle économique

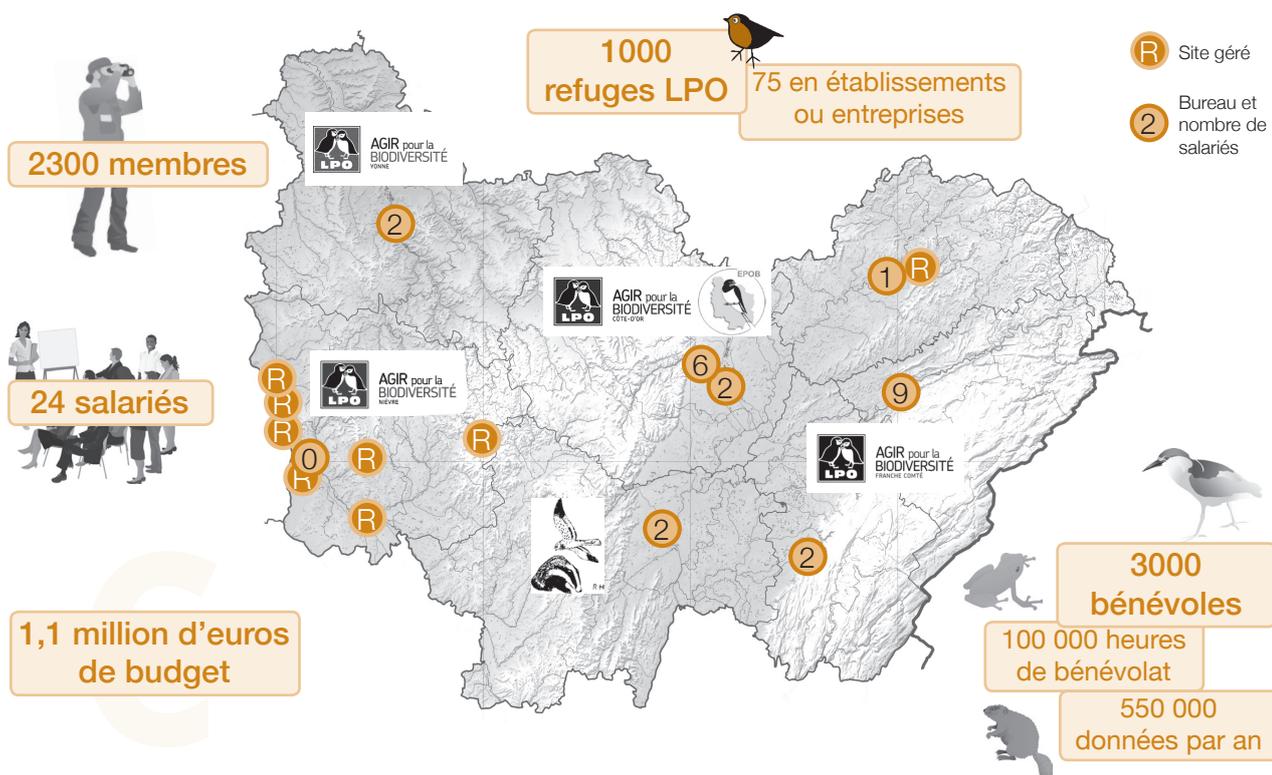
Le pilote est Brigitte Guindey (LPO Côte-d'Or). Il s'agit d'aboutir à un organigramme (localisation, contrat, paie, catégories convention collective), des fiches de poste, un règlement intérieur, ainsi qu'à un prévisionnel sur 3 ans par domaine d'activité.

En avril 2016, et suite à une réunion à Nevers (Nièvre) avec la LPO Nièvre et la LPO Côte-d'Or, nous avons confirmé la configuration recherchée d'une association locale LPO Bourgogne-Franche-Comté compétente (au sens de ses statuts) sur tous les départements de la région avec une configuration particulière, partenariale avec la LPO Nièvre. À court terme, il s'agit d'une fusion des LPO Franche-Comté, Yonne et Côte-d'Or avec un apport partiel d'actif de l'AOMSL (activité, équipes salariées). La LPO Nièvre restera une entité associative sur la Nièvre conformément à sa volonté tout en œuvrant en Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre d'un projet associatif régional.

Le travail se poursuit actuellement sur la base de ces objectifs. Une motion identique sur la LPO Bourgogne-Franche-Comté est soumise à chaque Assemblée générale des associations (la LPO Yonne et la LPO Côte-d'Or ont déjà délibéré favorablement). Cette évolution est travaillée avec l'EPOB et ses membres (dont notamment la SHNA et la Choue, structures qui ne souhaitent pas intégrer la LPO régionale) pour une bonne coordination en Bourgogne-Franche-Comté. L'activité actuelle de l'EPOB intégrera ainsi la future LPO Bourgogne-Franche-Comté en étroite collaboration avec la LPO Côte-d'Or.

D'ores et déjà, les enjeux identifiés pour la réussite de notre fusion sont :

- la création d'une gouvernance solide au niveau Bourgogne-Franche-Comté ;
- la conservation d'un ancrage et d'une forte dynamique au niveau local sur la base d'un projet associatif commun et partagé ;
- l'objectif de pérennisation de l'emploi tout en construisant une direction en situation de prendre en charge la



gestion des moyens nécessaires à une équipe de plus de 20 salariés répartis sur 6 sites ainsi que plus de 2000 membres. L'organigramme de l'équipe salariée se construira en automne-hiver 2016 avec au préalable un entretien professionnel de tous les salariés (en cours).

L'objectif est une fusion effective au 1^{er} janvier 2018 avec une programmation des actions de l'année 2017 intégrée à l'échelle Bourgogne-Franche-Comté, pour assurer une bonne transition, en partenariat avec la SHNA et la Choue pour les oiseaux.

Un comité exécutif, représentant le collectif LPO Bourgogne-Franche-Comté, est en charge de décider à cette échelle et de nous représenter. Ce sont Frédéric Maillot et Samuel Delon qui représentent la LPO Franche-Comté dans cette instance.

Les chantiers clés à venir pour la construction de notre association dans les mois à venir sont :

- l'élaboration du projet associatif régional simultanément à la révision de celui de la LPO France et en collaboration avec la plupart des associations locales françaises dans le cadre européen BirdLife, notre réseau international ;
- la rencontre de tous les salariés de Bourgogne-Franche-Comté (LPO, AOMSL, EPOB) le 31 août 2016, suivie de la programmation des actions de l'année 2017 et de la construction de l'organigramme de l'équipe salariée ;
- la définition de la gouvernance, avec un attachement particulier à traiter du niveau régional et des niveaux locaux pour développer notre capacité à mobiliser tous les acteurs de la société pour la biodiversité ;
- la question d'outils communs, déjà abordée. Nous sommes en train de travailler à l'éventualité d'un portail

Visionature (saisie et gestion de nos observations naturalistes) à l'échelle Bourgogne-Franche-Comté.

Portrait rapide d'une future structure LPO en Bourgogne-Franche-Comté (voir carte)

- Représenterait environ 2300 membres y compris les membres de la Nièvre et de Saône-et-Loire. Près de 50 élus bénévoles.
- 24 salariés, experts dans la production de connaissances participatives sur la biodiversité, la gestion de sites, du plus naturel (réserve) aux zones urbanisées (refuge LPO), l'accompagnement d'acteurs (publics et privés) pour une meilleure prise en compte de la biodiversité, l'éducation à l'environnement et la mobilisation pour l'action.
- Près de 3000 bénévoles produisant environ 100 000 h de bénévolat et plus de 550 000 données par an sur la biodiversité (principalement oiseaux, mais pas que !), des actions de conservation et de sensibilisation sur tout le territoire.
- Une dizaine de programmes de conservation d'espèces et de territoires ; 1000 refuges LPO dont 75 en établissements et entreprises.
- Des centaines de citations (> 400) dans la presse et les médias par an ; 6000 abonnés sur les réseaux sociaux et environs 100 000 visiteurs uniques de nos sites internet.

Frédéric Maillot (Président), Georges Lignier (Vice-Président) Bernard Marchiset (Trésorier), Samuel Delon, Françoise Picavet et François Rey-Demaneuf (administrateurs) et Jean-Christophe Weidmann (Directeur)

Infos de la LPO

Agissons pour la biodiversité !



Les bénévoles en pleine action sur l'île
© Nelly Marillot

Chantier à Osselle

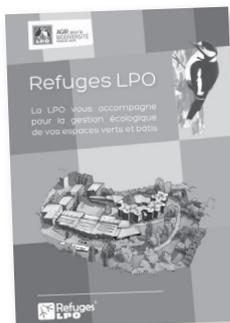
Samedi 6 février, un groupe de 17 volontaires a participé à un chantier nature sur l'étang Morbier, à Osselle (25). La société des Carrières de l'Est et la LPO Franche-Comté travaillent de concert depuis plusieurs années à la conservation de la biodiversité sur le site, avec de précédents chantiers nature et l'élaboration en 2014 d'un plan de gestion du site. Rassemblant des

connaisseurs de la gravière depuis de nombreuses années, des personnes la découvrant et le chef de carrière, la journée a été riche en échanges. Des travaux de débroussaillage et de « rajeunissement » de deux falaises à Hirondelle de rivage étaient au programme de la journée. L'Hirondelle de rivage est une espèce menacée en Franche-Comté. Nichant dans les berges régulièrement érodées par la dynamique fluviale des cours d'eau, elle peut trouver sur les gravières des milieux de substitution, à savoir des falaises de sable artificielles, où creuser les terriers qui abriteront ses précieuses nichées. Plusieurs falaises artificielles ont été édifiées sur les gravières d'Osselle, notamment autour de l'étang Morbier ou sur son îlot, objets du chantier écovolontaire. Afin de demeurer attractives, il est utile d'intervenir régulièrement pour supprimer la végétation qui peut se développer sur les pentes, rendre la paroi abrupte en supprimant les premiers centimètres de sable, et dégager l'accès aux buttes sablonneuses en coupant des buissons et arbres prenant de l'ampleur. Le groupe a profité du soleil au beau fixe toute la journée pour partager le repas de midi.

Le chantier a été bénéfique avec le retour de l'Hirondelle de rivage sur la falaise rajeunie de l'île, avec 15 terriers qui viennent renforcer l'importante colonie d'hirondelles et les guêpiers installés dans les berges protégés sur la gravière en exploitation et le tas de sable de la zone de stockage des alluvions. Il n'y a malheureusement pas eu d'installation au sein de la butte artificielle, en partie du fait de son accessibilité et de dérangements par certains usagers du site.

Cyrielle Bannwarth

Plaquette refuge



Dans le but de favoriser le développement des refuges LPO à destination des personnes morales, la LPO Franche-Comté a conçu une plaquette spécialement destinée à présenter cette démarche refuge LPO dans les établissements et espaces verts publics ou privés.

Vous pouvez consulter cette plaquette en format numérique : <http://goo.gl/Yq4SnK>.

Plaquette pour le plan régional d'action en faveur du castor

Ce plan régional d'action a pour but de faciliter l'intégration de cet animal sauvage dans notre environnement maîtrisé, en tant que pièce majeure dans le bon fonctionnement des écosystèmes



aquatiques. Ce plan d'action régional est conduit par FNE Franche-Comté, Jura nature environnement et la LPO Franche-Comté. Retrouvez tous les détails dans la plaquette suivante, disponible sur notre site internet : <http://goo.gl/VhH1yi>.

Bénévolat

Depuis la fin de l'année 2015, de nouveaux bénévoles sont venus prêter main forte, notamment sur les sujets de la vie associative et de la communication. Ils rejoignent ainsi les nombreux autres bénévoles qui œuvrent pour les enquêtes et les suivis, l'administratif (mise sous pli notamment), la conservation des espèces, l'organisation d'animations nature, et la vie institutionnelle de l'association.

Merci à toutes et tous pour votre implication.

Réunions groupes locaux

Depuis décembre, les responsables de groupes locaux et le chargé de mobilisation de l'association se réunissent toutes les 6 semaines environ pour échanger et avancer sur des sujets essentiels à la vie associative.



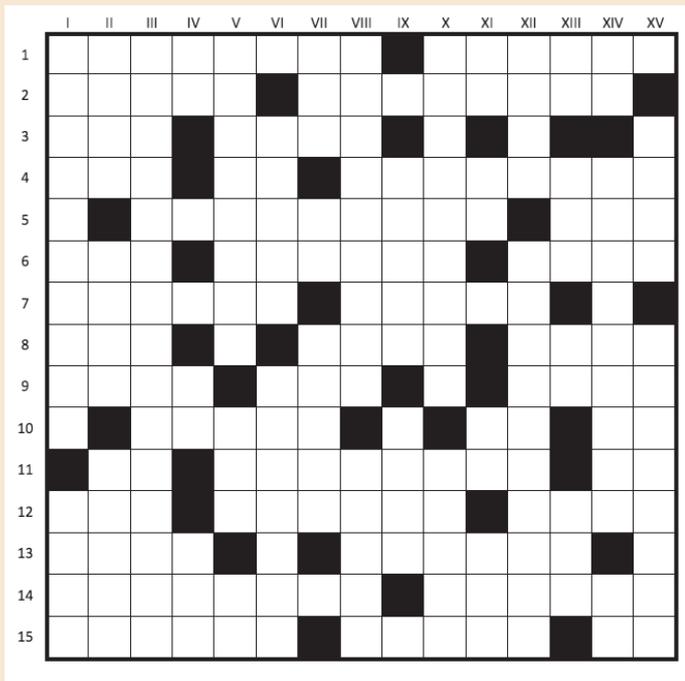
Communication, accueil des nouveaux membres, bénévolat, ont été certains des thèmes abordés lors de ces réunions.

Calendrier des animations nature

Les bénévoles et salariés de la LPO Franche-Comté se relaient tout au long de l'année pour proposer au public et aux passionnés de nature un calendrier très fourni d'animations nature dans toute la région. Merci encore à tous les animateurs de sorties nature et à tous les bénévoles qui s'impliquent pour faire vivre les actions de l'association dans le domaine de la sensibilisation à la nature.



Mots-croisés ornitho - Comptages européens



Vertical

- I. Capitale de la Nouvelle Zélande. Enlèvement.
- II. Enseigne d'hôtel. Théâtre de « la Peste ». Pareille.
- III. Canard du littoral ouest.
- IV. Mesure chinoise. Préposition. Obtiennent.
- V. Canards. Voiture à deux roues. Déesse Terre.
- VI. César. Mouettes et goélands.
- VII. Défense aérienne. Elle connaît (phon.). Gallinacé.
- VIII. D'hiver ou d'été. Narine de cétacé.
- IX. Bow-window. Tour d'Italie.
- X. Poule d'eau. Temps supplémentaire.
- XI. Vers latin. Cale. Préposition. Editeur de cartes.
- XII. D'eau ou des genêts. Des marais.
- XIII. Gai participe. RSA. Baie (phon.). Monnaie chinoise.
- XIV. Précieux. Registre des sons. Note.
- XV. Ville italienne. Piscivore.

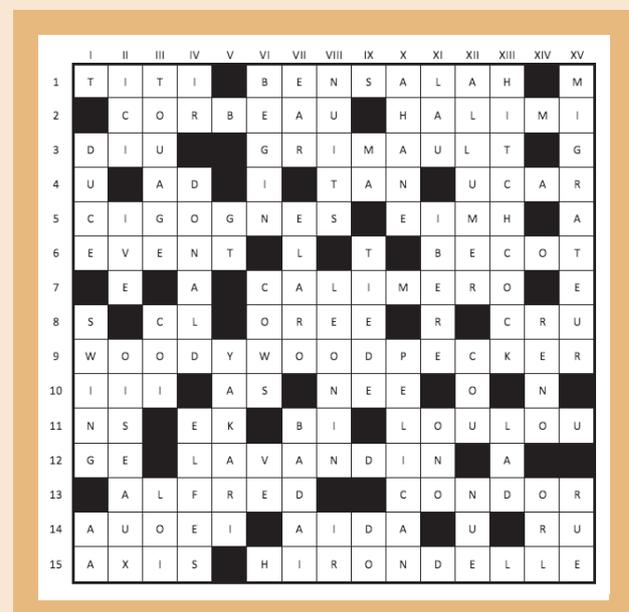
Solutions dans le prochain numéro

Par Nicole Marconot

Horizontal

1. Comptage du mois de janvier. Bucephala.
2. Sn. Bombardier à eau.
3. Soigne les chevaux. Gary.
4. Notre association. Non dit. Les plus communs de nos anatidés.
5. Sarcasme. Pose.
6. Refus. Affaiblissement. Vent d'est.
7. Huppés. Barbare au service du roi.
8. Amas. Marque de PC. Soulève la voiture.
9. Elle peut être électromagnétique. Déchiffre. Instrument à cordes.
10. Au plus offrant (à l'). Citroen. Cité antique.
11. Appréciation. Hérons. Initiales d'un peintre belge.
12. Brame. Harle. Lac italien.
13. Interjection téléphonique. Prénom féminin.
14. De la famille des gaviidés. Organisateur.
15. Oses. Pour étamer. Troisième personne.

Solutions de décembre 2014 : Oiseaux et cinéma



Actualités de la Réserve naturelle du Sabot de Frotey

L'événement naturaliste de l'année 2015 fut la découverte d'une 24^e espèce d'orchidée (groupe suivi depuis 1975) sur la réserve naturelle : 1 pied en fleurs de l'orchis incarnat, espèce plutôt associée aux milieux humides, qui a trouvé des conditions favorables au niveau d'une petite zone argileuse au sein des pelouses. En 1995 et 1996, une espèce proche, l'orchis à larges feuilles, avait d'ailleurs fleuri dans ce secteur. Nous avons aussi observé pour la première fois 1 pied en fleurs de l'orchidée *Anacamptis x ianicae*, rare hybride de l'orchis bouffon et de l'orchis pyramidal.

Autre présence nouvelle dans un groupe botanique jusque là totalement absent de la réserve : une douzaine de pieds en fleurs, en mai, du polygale à toupet, sur une pelouse ouverte début 2014, largement ensoleillée après la coupe de pins noirs.

Il faut aussi souligner, d'une part la nidification de l'engoulevent d'Europe sur une pelouse avec buissons, récemment ouverte, d'autre part le succès de la reproduction du faucon pèlerin pour la 3^e année consécutive !

Sur le plan humain : visites guidées par le conservateur de la réserve, le 6 juin de l'Association « Les Gazouillis du Plateau » de Charquemont (25), le 13 juin des groupes LPO Besançon et Vesoul, le 19 septembre d'habitants de Frotey lors de la fête locale des associations.

Un stagiaire : Christian Oudot, de Vesoul, élève à la Maison familiale des Fins (25). Départ de Christophe Morin, actif garde-technicien depuis 2009 sur la réserve.

A l'automne 2015, Tristan Gruson a effectué une mission de 2 mois à la DREAL Franche-Comté qui a permis de faire une riche synthèse des connaissances floristiques et faunistiques concernant la zone d'extension envisagée pour la réserve du Sabot. Cette mission va connaître une deuxième phase en 2016 auprès des propriétaires, acteurs de terrain et administrations.

Hugues Pinston

Polygale à toupet, sur la réserve de Frotey © Patrick Vain



Travaux à Pagney en 2016 © Cyrielle Bannwarth

Travaux de renaturation sur l'ancienne gravière de Pagney (39)

L'ancienne gravière de Pagney est un site remarquable en vallée de l'Ognon pour les oiseaux en halte migratoire et certaines espèces inféodées aux milieux humides (mosaïque de prairie hygrophyle, cariçaias, roselières) qui y trouvent un lieu de reproduction. À l'automne 2015, des travaux ont été conduits afin d'améliorer le profil topographique de l'île et de zones de vasières et de roselières.

La réponse immédiate des espèces s'observe ce printemps, avec une hausse d'effectif pour le vanneau huppé, l'arrivée de nouvelles espèces patrimoniales (petit gravelot et courlis cendré) et de nombreux limicoles de passage, en plus du cortège habituel.

Autre nouveauté : l'arrivée de chevaux konik polski au pâturage afin d'entretenir les ceintures végétales.

Inscrit dans le contrat de rivière Ognon, le programme d'actions réunit la LPO Franche-Comté (expertise pour la gestion du site), le SMAMBVO (maître d'ouvrage), la commune de Pagney (propriétaire), l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et le Conseil départemental du Jura (partenaires financiers), ainsi que l'ACCA et l'AAPPMA locales.

Cyrielle Bannwarth

Du nouveau dans l'équipe salariée

Alix Michon, les animaux au sang froid

Chargée d'études herpétologique à la LPO Franche-Comté depuis le 1^{er} juin 2016, je reprends globalement les missions de Nathalie Dewynter, centrées autour des inventaires et des suivis amphibiens et reptiles en région, la mise en place de projets de protection des amphibiens et l'animation du réseau d'observateurs bénévoles. Enfin, l'accompagnement de partenaires permet de mieux prendre en compte l'herpétofaune dans leurs projets. En-dehors des amphibiens et des reptiles, je reprends également les travaux concernant les mammifères (pelote de réjection et relations proie-prédateurs), ainsi que le travail d'élaboration d'indicateurs pour le projet d'Observatoire des espèces.

du côté des groupes locaux

gestionnaire de la réserve naturelle de l'île m'a permis d'exercer le travail de garde-technicien polyvalent.

De retour en métropole, j'ai pris mon poste à la LPO Franche-Comté au mois de mai. J'occupe, d'une part, la fonction de garde-technicien pour la réserve naturelle nationale du sabot de Frotoy-lès-Vesoul. Je suis également en charge de la mise en place et du suivi des refuges LPO sur la région. Enfin, je m'occupe de la nature de proximité et de la cohabitation entre l'homme et la faune dans le bâti.

Concernant mon animal fétiche, j'hésite entre deux espèces plutôt exotiques. L'iguane des petites Antilles (*Iguana delicatissima*), reptile curieux et attachant avec lequel j'ai beaucoup travaillé et le grizzli (*Ursus arctos horribilis*) que j'ai pu rencontrer lors d'une randonnée épique dans le parc du Yellowstone aux états unis.

Pose de nichoirs à Effraie des clochers

Fascinante, mystérieuse, discrète..., mais menacée !

Encore commune il y a 40 ans, celle que l'on surnomme la Dame blanche doit faire face à de nombreuses menaces. Les principales sont la mortalité routière (l'effraie serait d'ailleurs le rapace nocturne le plus touché par cette menace) et la raréfaction de ses sites de nidification.

L'effraie des clochers ne trouve plus de clochers ! Il s'avère effectivement que de plus en plus de clochers sont grillagés pour lutter contre l'installation des pigeons. S'ajoute à cela la modernisation des techniques agricoles, la restauration des granges, l'effondrement des pigeonniers et l'aménagement des combles...

Cette chouette paye un lourd tribut face à ces menaces et ne parvient plus à reconstituer ses effectifs qui chutent lentement.

Pour pallier la raréfaction de ses sites de reproduction, il est possible de lui installer des nichoirs qu'elle occupera bien volontiers. C'est dans cette optique que 2 nouveaux nichoirs à effraie ont été posés cette année dans la région. Après un premier nichoir dans une grange de ferme de la commune de Thise le 5 mars 2013, un second a pris place dans le clocher le 18 mai 2015. Du côté de la Haute-Saône, c'est la commune de Chenevrey-et-Morogne qui se voit dotée d'un nichoir le 27 juillet 2015.

Sabrina Clément

Colloque francophone sur les rapaces nocturnes

Les samedi 21 et dimanche 22 novembre 2015 s'est tenu un colloque sur les rapaces nocturnes, en Côte-d'Or, organisé par le laboratoire d'écologie de l'Université de Bourgogne avec la collaboration du Groupe naturaliste universitaire de Bourgogne, de la Choue (association pour l'étude et la protection des rapaces nocturnes en Bourgogne) et de Images plaine nature. Ce colloque, qui a accueilli une

centaine d'ornithologues venus de toute part, s'est déroulé en deux temps.

Dans un premier temps, nous avons assisté à plusieurs conférences à la Faculté des sciences à Dijon, le samedi 21 novembre. Ces conférences retraçaient notamment les techniques et résultats des suivis réalisés par chaque conférencier, en France, en Suisse ou en Belgique. Certains nous ont fait part de leurs actions de protection et de conservation. D'autres ont apporté des réponses aux questions que l'on se pose tous, comme par exemple, « Où dorment les Chouettes hulottes ? »... Cette problématique du gîte diurne fait l'objet d'une étude approfondie, menée sur les massifs forestier d'Orléans et de Fontainebleau par le biais d'individus équipés d'émetteurs contrôlés à plusieurs reprises. D'autres encore ont fait parler les chiffres en analysant leurs résultats ou nous ont fait part de leurs découvertes...

La première session de conférences était dédiée à la chevêche d'Athéna, la seconde était consacrée aux petites chouettes de montagne, la troisième concernait la chouette hulotte et la quatrième traitait de l'effraie des clochers et de l'harfang des neiges au Groenland.

Puis, dans un second temps, nous avons assisté au contrôle de plusieurs nichoirs à chouette hulotte en Forêt de Citeaux, le dimanche matin du 22 novembre. Ces contrôles consistent à vérifier l'état des nichoirs, récupérer les « fonds de nichoirs » pour analyse du contenu et contrôler ou baguer d'éventuelles chouettes hulottes qui l'utiliseraient actuellement comme gîte diurne, en vue peut-être d'une future nidification le printemps suivant.

Seul un nichoir sur les quatre contrôlés ce jour abritait la hulotte. Deux autres attestaient cependant d'une présence récente de l'espèce et le troisième était occupé par un nid de frelon fraîchement abandonné. À une dizaine de mètres de ce dernier nichoir avait été installé un nichoir à martre. En le contrôlant également, nous découvrons un nid d'écureuil.

Quant au nichoir occupé par la hulotte, à peine la filochette (époussette télescopique disposée à l'entrée du nichoir permettant d'attraper les éventuels occupants lors de leur fuite) avait-elle été posée sur le dispositif anti-martre qu'une première chouette, puis une seconde, se sont laissées prendre dans les mailles du filet. Le couple se composait d'un mâle de couleur grise et d'une femelle de teinte rousse dont nous avons pu apprécier le critère de la dernière barre alaire des rémiges primaires et secondaires afin de déterminer leur âge (méthode de Petty, 1992). Leur contrôle une fois terminé, elles ont été replacées dans le nichoir et nous nous sommes éloignés à pas de velours.

Nous avons ensuite clos cette agréable matinée par un pique-nique convivial à l'Abbaye de Citeaux.

Nous tenons à remercier Hugues Baudvin et toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de ce colloque, ainsi que celles qui nous ont enrichi de leurs expériences à travers leurs conférences.

Sabrina Clément

La chronique de Jean-Louis



Bombyle, parasite de guêpes



Tachinaire parasite d'autres insectes

Les mouches

Non, je ne vous parlerai pas de l'œuvre célèbre de J.P. Sartre ! Mon propos vise seulement les diptères, les mouches, les vraies, les z'ailées, les importunes qui viennent vous faire une Bzzz à l'oreille.

Sachez qu'elles ne vous ont pas été envoyées par les dieux pour...



Episyrphus balteatus, le syrphe ceinturé



Eristale

Qui n'a pourtant pas été tenté de leur mettre un coup de pschhhit ou un coup de pauff ?

Mais pendant votre action de chasse, ne tirez surtout pas sur tout ce qui bouge : Le plus grand discernement est de mise car certaines d'entre-elles sont vos amies, voire même indispensables à votre bien-être et votre santé.

Imaginez un instant, un monde sans mouches :

- Vous n'auriez plus l'excuse de les regarder voler,
- Votre beau jardin bio serait submergé par une montagne de ces petites saletés qui sont naturellement éliminées à votre insu par leurs asticots voraces et altruistes.

- Que deviendraient les boues septiques des stations d'épuration si les asticots des "Eristales" ne se chargeaient pas de les métaboliser.
- Finis aussi, les verts pâturages si "*Scatophaga stercoraria*" n'était plus là pour dissoudre, comme par magie, des tonnes de bouses de vaches.

Et j'en passe, et des meilleures...

Le printemps est tout proche alors pensez, à l'occasion, à regarder les mouches dans les yeux et, pourquoi pas, les protéger d'une certaine mécréance à leur égard.

Texte et photos Jean-Louis Romand



Empis, mouche insectivore



Scatophaga stercoraria (mâle), la mouche des bouses

obsnatu le bulletin



Bulletins Obsnatu n°35 (Hiver 2014-2015)
et n°36 (Bilan du monitoring 2014)

Numéro 37 Hiver 2015-2016

- Obsnatu la base
- Enquête rapaces nocturnes
- Corbeau freux nicheur
- Grand cormoran hivernant
- Richesse avifaune communale
- Castor
- Rubrique à bagues
- Travaux à Pagney
- Mésanges à longue queue à tête blanche



Numéro 38 - Bilan du monitoring 2015

- Obsnatu la base
- Mammifères
- Herpétologie
- STOC et SHOC
- Indicateurs rapaces et corvidés
- Oiseaux d'eau et Wetlands International
- Enquête Guêpier 2015
- Petits mammifères et pelotes
- Oiseaux des jardins
- Ecophyto ENI
- Suivi de migration au Crêt des roches 2015
- Rôle d'eau
- Veille sur les espèces les plus rares
- Espèces à problématique particulière
- Sites : (Réserve naturelle nationale du Sabot de Frotey, ancienne gravière de Pagney, gravière d'Osselle, gravière de Vincent, gravière Eqiom, ENS de l'étang du Breuillez à Bremondans, sauvetage amphibien à Mathay)
- Plans nationaux d'actions
- Programmes régionaux de conservation des espèces



Le bulletin Obsnatu est une publication entièrement numérique disponible sur le site internet de la LPO Franche-Comté (rubrique "publications")

http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=20053

Activités du groupe local de Besançon

Sortie découverte de l'Espace naturel sensible de Belvoir (25)

Bercé par le chant du rossignol, nous démarrons la sortie à 9 h le 12 avril 2015, au cœur même du village de Belvoir, en commençant par la découverte du monument historique des Halles dont la charpente est datée du XIV^e siècle.

Poursuivant notre chemin balisé à l'aide d'un faucon crécerelle, nous rencontrons un couple de mésanges nonnettes affairé à visiter les cavités d'un arbre pour peut-être y établir prochainement leur site de nidification, puis une orchidée, dénommée orchis mâle, le long du bord de route. Quelques mètres plus loin, c'est une femelle de pinson des arbres que nous croisons en pleine activité de construction de son nid. Celui-ci a consistance de mousse, de brindilles, de fils d'araignée..., et est réalisé par la femelle, le mâle l'aidant rarement.

Un couple de tarier pâtre se laisse volontiers observer quelques instants avant que nous atteignons le sommet. Celui-ci nous offre une bien jolie vue sur le village et son château et nous permet quelques furtives observations d'un Rougequeue à front blanc. Au loin, une corneille noire couve dans son nid, on ne distingue guère plus que les plumes de sa queue. Pendant qu'un couple de faucon crécerelle nous survole, un milan royal se laisse admirer avant de filer en direction du château. Nous rejoignons alors les halles pour un petit pique-nique convivial au soleil.

Nous reprenons notre sortie en regagnant le château à travers le village. Un moineau friquet se fauille dans l'une des cavités offerte par la paroi du monument. Un chemin boisé nous mène ensuite à un point de vue dégagé d'où nous pouvons admirer le paysage et nous permettant l'accès à une pâture qui abrite généralement un troupeau de chèvres, absentes lors de notre passage. C'est dans cette pâture que nous ferons l'observation d'autres orchis mâles et de celle que l'on nomme orchis bouc. Côté reptiles, nous ferons la découverte de deux spécimens de lézard des souches. Nous avons ensuite regagné le village afin de rejoindre le parking et clore la sortie vers 16h30.

10 personnes auront participé à cette sortie tout public animée par Christian Bulle et Sabrina Clément.

Sabrina Clément

Sortie Brame du cerf aux Monts de Gy

Le brame du cerf a lieu de fin septembre à début octobre. À cette époque de l'année, les cerfs sont beaucoup moins craintifs car ils sont concentrés sur la quête amoureuse. Ces vocalises, qui leur servent notamment à marquer leur territoire et attirer les femelles, varient selon leur fonction. Certaines vocalises sont mélancoliques, d'autres sont plus provocatrices. De petits cris saccadés sont émis lorsque le cerf court derrière une biche.



Soirée pomologie et rôle des haies © Pierre Manchon

Une fois arrivés sur le lieu d'observation, le 5 octobre 2015, à peine sortis des voitures, nous entendons retentir le brame d'un cerf qui semble encore assez éloigné. Petit à petit, nous arrivons à localiser d'où proviennent les différents sons et parvenons ainsi à chiffrer le nombre de mâles que nous entendons. Il semblerait qu'il y ait au moins 4 mâles dont le brame nous parvient plus ou moins loin et de secteurs différents.

Alors que la pluie s'amoindrit pour cesser complètement et que le silence est absolu, le hullement d'une hulotte résonne soudain au loin.

Au bout de quelques instants, un petit groupe (probablement un mâle et quatre individus de type femelle) apparaît à découvert à l'orée du bois. Ils sont assez éloignés et regagnent rapidement la forêt, bien à l'abri des regards. Un autre mâle à l'allure majestueuse fera son apparition. Dans la plus grande discrétion, il sera laisser admirer quelques secondes puis s'éloignera doucement vers le bois pour disparaître de notre vue. Le bruit produit par l'entrechoquement des bois de deux autres mâles nous conduira à regarder avec attention pour voir sortir de la forêt les deux individus en question. À découvert, l'un d'eux regagne rapidement le milieu forestier tandis que l'autre s'immobilise dans la pâture.

Au fur et à mesure que la nuit tombe et que notre visibilité faiblit, tout ce petit monde s'éloigne doucement. Le brame se poursuit et les sons produits continuent à déchirer la pénombre pendant que de notre côté, nous rentrons au bercail.

17 personnes auront participé à cette sortie intergroupes Besançon/Audeux animée par Sabrina Clément.

Sabrina Clément

Comptages d'oiseaux d'eau le long du Doubs

Le Groupe local LPO Besançon a assuré ce recensement sur le Doubs pour le tronçon entre Deluz et Thoraise en organisant deux journées de comptage. La première, nommée « PréWetlands », a eu lieu la matinée du samedi 12 décembre. La seconde, labellisée « Wetlands International », a été réalisée le matin du samedi 16 janvier.

Le Doubs entre Deluz et Thoraise a été découpé en plusieurs tronçons. En binôme ou en groupe, le carnet et les jumelles à porté de main, les observateurs ont réalisé le parcours du tronçon à pied ou en vélo, en dénombant les diverses espèces contactées.

Vous souhaitez participer à ce recensement le long du Doubs entre Deluz et Thoraise ou simplement obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à Sabrina Clément (sb.clement@orange.fr).

Sabrina Clément

Compte-rendu de la soirée pomologie et conférence sur le rôle des haies

Jeudi 5 novembre 2015, salle Lumière de la Malate, le groupe local LPO Besançon/Montfaucon et l'Association des vergers de Montfaucon ont invité l'Association de pomologie bisontine, représentée par Michel Froidevaux Président, Jean-Yves Cretin, secondés de quelques membres, pour une soirée conviviale axée plus particulièrement sur « La biodiversité ». La soirée s'est déroulée en 2 parties. Une première partie, constituée d'une conférence sur « le rôle des haies » concoctée par Jean-Yves Cretin, et une seconde partie destinée à la découverte et à la dégustation d'une trentaine de variétés de pommes anciennes et locales de Franche-Comté, aux noms originaux, évocateurs par exemple d'une forme, la « Pomme Cloche », d'un goût, la « Pomme Fraise », d'un lieu, la « Violette de Montbéliard », ou encore d'un nom dédié, la « Calville du Roi », etc. De notre côté, nous avons cueillis une dizaine de variétés sur Montfaucon, quelques pommes de notre vieux pommier du verger, que l'APB a déterminé comme une « Reinette de Servin », les autres venant du verger de M. Fallouet.

La soirée s'est terminée par un verre de l'amitié, dégustation et comparaison des jus pommes, entre notre verger et l'APB, accompagné de délicieux gâteaux préparés par les participants. On remercie l'Association de pomologie bisontine et la mairie de Montfaucon.

Annie Manchon et Thomas Lecuppe

Les sorties découverte et formation de fin 2014 jusqu'à l'été 2015

Dans la continuité des années précédentes, 8 sorties ont été organisées de fin novembre à fin juillet dans les milieux remarquables de la région.

Les trois premières ont eu lieu en hiver à Passonfontaine, Osselle et à la Citadelle de Besançon. Les oiseaux étaient bien présents lors des deux premières sorties (cassenoix, beaucoup de bec-croisés des sapins à Passonfontaine ; nombreux canards et un groupe de tadornes de Belon à Osselle) ce qui n'a pas été le cas de la troisième (tichodrome et faucon pèlerin absents).

Quatre autres sorties ont été aussi organisées au printemps. Mi-mars, nous étions nombreux à la découverte de la vallée de la Saône entre Rupt-sur-Saône et Soing pour observer les bruants proyers et les couples de courlis cendrés fraîchement arrivés, quelques migrateurs en halte et le pic cendré. Le

du côté des groupes locaux

22 mai, une sortie crépusculaire et nocturne entre Gy et Besançon a permis de redécouvrir l'engoulement d'Europe ainsi que d'entendre le petit-duc scops. Le 30 mai nous avons parcouru une partie des plaines et des coteaux de la vallée de la Saône du côté de Jussey pour y observer notamment la huppe fasciée. L'après-midi du 13 juin, Hugues Pinston, conservateur de la réserve du Sabot de Frotey à côté de Vesoul nous a fait visiter la réserve, sa faune et sa flore qui présentent un intérêt écologique élevé pour la région.

Enfin, au cœur de l'été nous avons étrenné un nouveau type de sortie : la découverte des papillons et des orthoptères sur les pelouses de la colline de Chaudanne à Besançon.

François Louiton

Groupe local de Vesoul

Depuis le printemps 2015 le groupe s'est un peu étoffé avec de nouveaux venus, jeunes ou jeunes retraités, pour atteindre une vingtaine de membres.

Le 27 mars, cinq d'entre nous ont accompagné les collégiens de Saint-Loup-sur-Semouse autour du lac de Vaivre.

Le 24 mai, nous étions huit sur le site de Petit-Noir (39) à la recherche des guêpiers, gorgebleues et autres œdicnèmes criards bien discrets sur les grèves caillouteuses. Deux espèces de busards (cendré et des roseaux) ainsi que le bihoreau gris ont ponctué la fin de journée.

Le 5 juin, quatre membres encadraient les enfants de plusieurs écoles à l'arboretum de la Cude à Mailleroncourt-Charrette (70).

Le 28 juin a été consacré au comptage des nids d'hirondelles de fenêtre dans le secteur du vieux Vesoul, concerné par un plan de rénovation de l'habitat. Deux équipes de trois ont sillonné les rues pour découvrir un minimum de 220 nids, dont 160 occupés, ce qui permet d'estimer la population à au moins 650 individus (adultes et jeunes).

Le 1^{er} septembre, une rencontre sur le terrain, en partenariat avec la CAV, autour du lac de Vaivre a permis de relancer des projets d'actions pour améliorer la biodiversité du site : plantations, nichoirs, aménagements divers.

Les 17 et 18 septembre, la traditionnelle exposition de champignons organisée par Pierre Piotte à Rougemont a connu une belle affluence.

L'automne a été l'occasion de réfléchir puis de proposer aux offices du tourisme de Port-sur-Saône et de Favorney une « vitrine » de la LPO sous forme d'un présentoir dont le thème évoluera suivant les saisons, accompagné d'informations pratiques. L'initiative a été très favorablement accueillie et nous y avons désormais notre petit coin de nature. À nous de le faire vivre...

Dans le même temps débute une prospection méthodique en soirée des secteurs favorables à l'installation du grand-duc d'Europe autour de Vesoul, orchestrée par François Louiton.

Du 4 au 6 décembre, c'est au bord du lac du Der et de la Forêt d'Orient que nous avons observé les oiseaux hivernants de ces grands sites dont l'attrait n'est plus à démontrer. Deux personnes de l'ESAT de Vesoul ont participé dans la bonne

humeur à nos sorties. Le lever et le coucher des grues ont fait le bonheur des photographes, grâce surtout à la situation privilégiée de notre hébergement à Giffaumont et à une météo favorable. Plusieurs secteurs ont été prospectés dans lesquels, malgré un niveau d'eau très bas, nous avons pu voir, entre-autres : canards pilets, souchets, sarcelles d'hiver et garrots à œil d'or, oies cendrées et cygnes chanteurs et de Bewick, plongeon imbrin, plusieurs milliers de vanneaux huppés accompagnés de nombreux pluviers dorés, bécasseaux variables, bécassines des marais, grandes aigrettes, un faucon pèlerin en chasse (avortée) sur un groupe de sarcelles. Depuis plusieurs jours un dortoir de sept hiboux moyens-ducs (occupants très coopérants) se formait dans les arbres autour de notre hébergement et avait aussi fait la joie des visiteurs de Montier-en-Der. Cerise sur le gâteau, nous avons eu droit, dans une anse du lac, à l'apparition d'un pygargue à queue blanche malheureusement aussitôt harcelé par les corneilles noires.

Arboretum de la Cude

Depuis plusieurs années le Groupe LPO de Vesoul est partenaire de l'Arboretum de la Cude à Mailleroncourt-Charrette. Nous intervenons sur des animations, des observations d'oiseaux auprès de jeunes enfants de différentes écoles primaires chaque fois que Chantal ou François Folley (responsables de l'Arboretum) nous sollicite.

Cette année nous avons répondu présent au projet de « parcours pieds nus » mis en place par Chantal et François et avec l'aide de l'Association des Amis de la Cude. Nous étions plusieurs bénévoles à avoir répondu présents pour l'inauguration de ce parcours tout à fait original et très intéressant pour les jeunes comme pour les adultes.

Le Groupe local a réalisé des panneaux avec des oiseaux correspondant au milieu forestier, et chacun des ces panneaux délimitent une nouvelle section du parcours pieds nus avec un nouveau matériau. Nous vous invitons à faire ce parcours pieds nus et en même temps à visiter cet arboretum. François Folley se fera un plaisir de vous accompagner et de vous présenter toutes les essences d'arbres qui font la richesse de ce site magnifique.

Bernard Marchiset et Jean-Marc Gérard

Parcours "Pieds nus" à l'arboretum de la Cude © Bernard Marchiset





Sortie à Vandoncourt © Georges Lignier

Groupe local du Pays de Montbéliard

Plusieurs actions ont été menées autour du milan royal : la sortie habituelle de prospection d'hivernage en janvier, la recherche des couples cantonnés en mars-avril et la participation à la réunion « milan éolien » le 3 mars à Vandoncourt.

Les sorties réalisées : comptage des oiseaux des jardins à Mandeuve en janvier, sortie forestière à Vandoncourt en mars, oiseaux de printemps au belvédère de Mandeuve en avril, et dans la zone naturelle de Brognard en mai.

Le groupe Chevêche n'a pas chômé : pose de nichoirs les 19 et 21 février, en collaboration avec Vergers Vivants, suite à échange et signature de convention entre nos 2 associations. Fabrication continue de nichoirs assurée par Tanguy. Poursuite des prospections, en particulier par Christian et Nicole.

Seconde édition du chantier amphibiens à Mathay : le 20 février, pose des filets avec régulation de la circulation en protection par les services du CD 25. Passage quotidien enclenché, avec un renouvellement des bénévoles.

Le démontage, protégé également, s'est déroulé dans de difficiles conditions le 23 avril.

Par ailleurs, 2 zones ont été équipées : Valentigney comme l'an dernier, et Vermondans.

Divers chantiers, en outre : 18 mars, pose de nichoirs artificiels à hirondelle de fenêtre, à Branne, sur une façade. Fabrication de piquets pour compléter les dispositifs amphibiens. Fabrication de nichoirs à passereaux, toujours par Tanguy.

La formation pour débutants, avec le groupe belfortain, a été suivie par 12 stagiaires, avec des séances perturbées par la météo.

Nouveauté : le 25 avril, à Belfort, et le 9 mai, à Mathay, une formation mammifères sauvages comtois a été animée par Guillaume Petitjean.

Côté animation, Régine, Anne-Lise et Céline ont réalisé des séances pour les jeunes des Francas à Vieux-Charmont et Valentigney.

Les 2 pages facebook sont alimentées régulièrement et bien suivies (<https://www.facebook.com/LPOMontbeliard/> et Migration-pontderoide).

Les refuges LPO bénéficient de l'activité d'Anne-Lise, avec Régine et Tanguy : mise à jour et contacts avec les propriétaires et organisation de la Journée de découverte Refuge patrimoine naturel au château de Gondenans-Montby le 18 septembre.

Une activité soutenue donc, diversifiée, qui ne demande qu'à accueillir de nouveaux bénévoles.

Pour le collectif d'animation, Georges Lignier

Les temps forts des derniers mois

Mars 2015

Séminaire de la LPO Franche-Comté pour évaluer nos progrès dans la mise en œuvre du projet associatif.

Juin 2015

Présence de la LPO Franche-Comté, de la LPO Côte-d'Or et de l'EPOB aux Assises nationales de la biodiversité à Dijon.

Printemps 2015

Fortes avancées en faveur des oiseaux des zones humides agricoles (Bresse, vallée de l'Ognon, etc.).

Octobre 2015

Restitution du travail collectif de diagnostic de la biodiversité sur le territoire du projet de PNR Pays Horloger, travail coordonné par la LPO Franche-Comté.

Octobre 2015

Présentation du projet "Pour un autre regard sur les prairies à fortes biodiversité" au colloque "Agriculture et Biodiversité" dans la Drôme.

Novembre 2015

Suite à nos préconisations de restauration de la trame verte et bleue, le Département du Doubs réalise des travaux en faveur des amphibiens sur l'ENS "Enjeux amphibiens entre Besançon et Ognon".

Automne 2015

Forte avancée en faveur de la chevêche d'Athéna (notamment dans le Pays de Montbéliard).

Décembre 2015

Travaux à la gravière de Pagny par le SMAMBVO en faveur du vanneau huppé : remodelage de l'île à la fin du premier plan de gestion.

Décembre 2015

Validation de la création d'une LPO Bourgogne-Franche-Comté.

Agriculture et biodiversité

© INTERBEV



**Michel Renevier,
Vice-Président de la
Chambre régionale
d'agriculture
Bourgogne-Franche-
Comté**

De votre point de vue, comment voyez-vous les liens entre biodiversité et l'agriculture ?

Dans notre région, agriculteurs et forestiers façonnent le territoire (90 % de la surface, cf. statistiques 2015). Nous sommes donc concernés au premier titre par la biodiversité, illustrée par la richesse de nos terroirs (races et variétés locales à l'origine de produits sous signe de qualité), la diversité de nos paysages (marqués par une grande majorité de prairies permanentes et une mosaïque des cultures) et la qualité de nos pratiques agricoles. En témoigne notamment l'importance du réseau Natura 2000 en Franche-Comté (5^e ancienne région la plus couverte).

De ce fait, s'il est important de se soucier de l'évolution de cette biodiversité, il me semble également primordial de se préoccuper de l'évolution de l'agriculture, véritable atout économique pour notre région mais qui traverse une crise profonde. Et on le sait, la déprise comme l'intensification ont des conséquences néfastes pour les milieux naturels. Il est donc de notre devoir d'accompagner les agriculteurs vers des pratiques plus durables sans oublier leur vocation première : fournir des produits alimentaires de qualité et vivre de leur travail. Rappelons que par le passé, le terme de « biodiversité » renvoyait à des mesures de protection d'espèces ou d'habitats remarquables, souvent mises en œuvre à travers des mesures réglementaires, dans une logique descendante et de défiance vis-à-vis du monde agricole. Pourtant les agriculteurs cherchaient déjà à préserver leur potentiel de production et à limiter leurs achats d'intrants ; nos mondes ne se comprenaient pas. Petit à

petit, à la faveur d'une évolution globale de la société et à une communication souvent plus apaisée, les agriculteurs se sont approprié cette notion. Aujourd'hui, ils cherchent à limiter toujours davantage les impacts de leurs pratiques sur l'environnement (optimisent encore leurs apports d'intrants de tous types, s'approprient des techniques alternatives ou de précision...) voire à favoriser les mécanismes naturels utiles à leur production (limitent le travail de leurs sols, voire favorisent les auxiliaires de culture...). Autant de pratiques qui, plus ou moins consciemment, favorisent la biodiversité ordinaire ou remarquable du territoire.

En conclusion, agriculture et biodiversité sont intimement liées, toute opposition est fondamentalement stérile. Seule une posture positive et constructive, une véritable compréhension mutuelle, permettront des avancées concrètes. C'est cette vision que nous partageons avec la LPO.

"Agriculture et biodiversité sont intimement liées, [...] seule une posture positive et constructive, une véritable compréhension mutuelle, permettront des avancées concrètes"

M. le Vice-Président, en quelques mots, quel regard portez-vous sur ce travail partenarial ?

Nous partageons avec la LPO l'importance du maintien de l'activité agricole sur le territoire, support de biodiversité dans des contextes d'urbanisation ou de déprise. De plus, nous échangeons régulièrement et travaillons en partenariat dans le cadre de plusieurs programmes : Ecophyto, prairies fleuries, PRCE (Programme régional de conservation des espèces), certains PAEC (Projets Agro-Environnementaux et Climatiques).

C'est ce type de collaboration de confiance que nous souhaitons poursuivre et étoffer dans le cadre de projets communs. Au-delà de la sensibilisation et de l'expertise

Charolaises en vallée de la Saône...
© Jean-Christophe Weidmann



... et montbéliardes sur la Mont-d'Or, une diversité des pratiques d'élevage
© Daniel Bouvot





Les agriculteurs sont au centre de la protection de certaines espèces rares - Protection du vanneau huppé à gauche et fauche centrifuge pour le courlis cendré à droite © Maëva Dufour

technique que nous proposons chacun dans notre domaine, nous souhaitons également mettre en place une communication positive entre milieu naturaliste et milieu agricole, basée sur un partage d'objectifs. Cette communication a déjà été engagée de façon constructive entre agents de nos structures dès l'an passé, avec l'organisation d'une journée d'échange permettant de mieux nous connaître et de partager nos visions des liens entre agriculture et environnement.

Sur ce dossier, nous partageons également une vision pragmatique et non dogmatique: il nous faut savoir donner envie aux agriculteurs en partant de leurs besoins, repérer les plus sensibilisés, motivés et volontaires, les accompagner vers des actions concrètes grâce à nos compétences complémentaires, puis faire partager ces résultats par le plus grand nombre.

Et quels atouts une agriculture durable peut-elle apporter à la biodiversité de notre région ?

Des pratiques encore plus raisonnées, optimisées ou alternatives offrent dans tous les cas les meilleures conditions pour le maintien voire le développement de notre biodiversité : diversité de l'occupation des sols, qualité des sols, de l'eau et de l'air sont des supports au maintien voire au développement en diversité et en nombre des espèces animales et végétales de notre territoire.

Dans ce domaine, je pense que tout agriculteur dispose d'une marge de manœuvre, plus ou moins grande. Bien souvent, les démarches d'amélioration volontaire des pratiques agricoles (ex : diminution du travail du sol, diminution de la fertilisation minérale, optimisation du pâturage tournant, pratiques adaptées selon le milieu, recours à des traitements alternatifs des troupeaux...) sont à la fois cohérentes sur le plan technico-économique et sur le plan environnemental : on parle de démarches « agroécologiques ». Elles ont le grand mérite de partir d'une volonté et d'une sensibilité de l'agriculteur, et de replacer la technique, l'agronomie, au cœur du système agricole. Actuellement, nous recensons et valorisons ce type de trajectoires auprès des agriculteurs,

"Il nous faut savoir donner envie aux agriculteurs en partant de leurs besoins, repérer les plus sensibilisés, motivés et volontaires, les accompagner vers des actions concrètes..."

mais aussi des conseillers, formateurs et de l'ensemble de notre réseau de partenaires régionaux, afin d'essaimer ces initiatives souvent innovantes.

Mais attention aux idées reçues : ces formes d'agriculture multiperformante nécessitent une vraie réflexion globale et une solide technicité. Il n'y a pas de solution clé en mains. À nous d'accompagner les agriculteurs dans leur propre projet !

Pour finir, compte tenu des différentes actions menées de manière parallèle sur la biodiversité en lien avec la LPO en Bourgogne, nous pouvons évoquer la perspective d'une convention de partenariat à construire à l'échelle Bourgogne Franche Comté entre nos organismes.

Le burant proyer, oiseau typique des espaces agricoles de plaine
© Laurent Deforêt



Agriculture et biodiversité

© Bernard Marchiset



Frédéric Maillot, Président de la LPO Franche-Comté

*De votre point de vue,
comment voyez-vous les
liens entre biodiversité et
l'agriculture ?*

La biodiversité c'est la diversité du vivant, le vivant dans sa part sauvage mais sans oublier la part cultivée et élevée. La biodiversité c'est aussi les processus qui lient les espèces et l'écosystème plus largement. L'homme, la société dont la profession agricole sont dans cet écosystème et font partie du vivant.

L'Homme façonne des agrosystèmes et les processus naturels sont en premier lieu les mécanismes essentiels de la production agricole (production végétale basiquement) ; on parle aujourd'hui de services écosystémiques. La pollinisation par les abeilles domestiques élevées par les apiculteurs certes mais aussi (surtout ?) par les pollinisateurs sauvages est l'exemple classique d'un service écosystémiques fournissant la biodiversité et les écosystèmes. Pas d'agriculture sans biodiversité donc.

Nos choix d'agriculture et nos choix de biodiversité sont moins contradictoires qu'on ne le croit ! Objectivement, le meilleur choix de biodiversité - si l'on s'en tient à cet objectif - pour un territoire est une grande forêt où les processus naturels sont maximisés, notamment les processus que nous nous attachons à maîtriser habituellement (feu, chablis, prédatons). En Europe occidentale et en France particulièrement, cette option est très marginale ; nos choix de gestion de sites se portent en revanche largement sur des milieux ouverts dont le point de référence est conditionné par une activité agricole (très) extensive. Nos choix de biodiversité sont donc en général un choix d'agro-(sylvo-)système, d'une biodiversité agricole et donc d'une biodiversité cultivée sinon choisie !

Après la deuxième guerre mondiale, le modèle agricole a été construit en occultant la biodiversité et les apports des processus naturels pour maximiser la production avec

des méthodes d'industrialisation. Ce n'est qu'un simple prolongement d'une culture bien ancrée dans nos pays latins, considérant la nature, les parties sauvages comme non souhaitables et vouées à être vaincues, dominée ou utilisée par l'Homme. Ce système n'est pas durable à plusieurs titres : durabilité des ressources en hydrocarbures, impacts croissants des intrants sur l'environnement, sur la santé et l'économie, durabilité et soutenabilité socio-économique même des exploitations agricoles en dehors de systèmes particuliers (AOP notamment).

Aujourd'hui, avec le retour de l'agro-écologie, des modèles de productions se (re)construisent en se fondant sur une approche synergique entre les processus naturels, de la biodiversité et les techniques agronomiques classiques optimisées. Moins coûteuse en intrants dont l'usage est trop souvent polluants et coûteux ; ces techniques revalorisent les hommes et femmes dans leurs exploitations, pour la production agricole.

Aujourd'hui nos territoires se banalisent, nous le documentons à travers nos observatoires de la biodiversité et notamment grâce aux suivis à long terme des oiseaux. Demain, la Franche-Comté ressemblera de plus en plus à l'Île de France, à la Bretagne ou au sud de la France (et vice-versa). Comment continuer à produire des produits agricoles à forte typicité qui se différencient qualitativement à partir de territoires, de terroirs qui se banalisent toujours plus ? Il est essentiel d'œuvrer en synergie entre acteurs de la société, notamment environnementaliste et agriculteurs pour contredire cette tendance lourde.

Il ne s'agit donc pas de lien entre agriculture et biodiversité mais d'un tout : biodiversité, agriculture, société et territoire c'est un destin commun qu'il convient de choisir et de construire ensemble.

M. Le Président, en quelques mots, quel regard portez-vous sur ce travail en partenariat ?

Je suis très heureux de la signature de cette convention de partenariat entre la LPO Franche-Comté et la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté aujourd'hui devenue Bourgogne-Franche-Comté. Nous avons beaucoup à faire ensemble, en synergie au service de la biodiversité et des agriculteurs et de nos territoires.

Une mosaïque de petites parcelles agricoles, un paysage typique d'avant-guerre. Ici, à Rothonay dans le Jura © Veuve Karrer - Louis Aymé - Asphor



Le même paysage en 2016, signe des modifications des pratiques agricoles, remembrement au premier plan et reforestation suite à la déprise sur le coteau au fond © Guillaume Petitjean





La pie-grièche écorcheur, une espèce "commune" en danger, liée aux milieux agricoles d'élevage © Jean-Philippe Paul

L'agriculture en Franche-Comté est une activité clé pour l'économie régionale et pour la biodiversité en Franche-Comté. En montagne, l'élevage laitier avec ses produits reconnus pour leur qualité (nombreuses AOP), rémunérant équitablement les agriculteurs et une organisation collective permet de mieux prendre en charge les responsabilités tant sur les aspects économiques, qualitatifs de l'agriculture qu'environnemental. C'est une chance pour la biodiversité régionale.

En plaine, l'agriculture est marquée par la polyculture-élevage et les grandes cultures. Dans les deux cas, des

"Il ne s'agit donc pas de lien entre agriculture et biodiversité mais d'un tout : biodiversité, agriculture, société et territoire. C'est un destin commun qu'il convient de choisir et de construire ensemble."

marges de progrès sur l'environnement sont nécessaires. L'élevage en plaine est très menacé par l'évolution actuelle (notamment PAC et arrêt des quotas), son maintien est donc une condition sine qua non pour un environnement de qualité, marqué par les prairies, typique de la région, même en plaine. Nous sommes donc à la LPO très attachés à contribuer, à notre échelle, à garantir la pérennité du système polyculture-élevage, tant cet agro-système est important pour le maintien des prairies qui sont gages de biodiversité, de qualité environnementale et du cadre de vie des habitants des territoires.

L'ambition est grande, aussi, du temps et beaucoup de travail et de moyens seront nécessaires pour confirmer notre confiance mutuelle et obtenir les résultats espérés. La perspective d'un travail commun entre LPO et Chambre régionale d'agriculture Bourgogne-Franche-Comté est une belle opportunité et nous remercions M. Renevier de cette proposition.

Et quels atouts une agriculture durable peut-elle apporter à la biodiversité de notre région ?

En premier lieu, il nous faut définir une agriculture durable : c'est une agriculture qui est respectueuse des hommes et des femmes qui y travaillent, de l'environnement dont la biodiversité et bénéfiques aux territoires sur lesquels elle s'appuie. Nous parlons bien d'une responsabilité sociétale des entreprises (RSE) qui doit être améliorée comme pour toute activité entrepreneuriale.

De fait, une telle agriculture durable va permettre l'approche systémique qui mêle les enjeux techniques et économiques de l'exploitation mais aussi les externalités de l'exploitation pour le territoire. Seule une telle approche permettra une évolution positive de la biodiversité dans l'ensemble de la filière agricole et pas seulement de la part des plus motivés ou des précurseurs.

En conséquence d'un tel scénario, à court terme le premier bonheur pourrait être la sauvegarde des espèces les plus rares et menacées. Les espèces des zones humides alluviales est l'enjeu le plus urgent et le plus important actuellement. Une perte de ces espèces serait regrettable pour ces plaines alluviales qui forgent nos plaines tant en Franche-Comté qu'en Bourgogne.

A plus long terme on peut espérer que les oiseaux communs qui régressent considérablement actuellement, notamment les espèces spécialistes des milieux agricoles, reviennent à une dynamique positive pour retrouver un niveau des années 80 par exemple (avant l'effondrement des populations documenté des années 90s).

En préservant les espèces menacées et rares à court terme et en améliorant la situation difficile des espèces plus communes, le processus de banalisation de la biodiversité enrayé nous indiquera que les processus écologiques seront restaurés. Nous aurons alors réuni des conditions plus favorables pour que notre biodiversité et nos éco-systèmes évoluent mieux sans que l'homme et ses activités ne contraignent trop cette évolution naturelle, au risque de la condamner. Cette évolution (au sens de l'évolution naturelle) plus libre sera aussi un atout pour que la biodiversité s'adapte aux changements notamment le changement climatique.

Le pipit farlouse, un oiseau menacé dans les plaines comtoises et lié aux zones agricoles des vallées alluviales © Jean-Claude Desprez



Agriculture et biodiversité

Les oiseaux des milieux agricoles en Franche-Comté

L'agriculture couvre près des deux-tiers du territoire national et 40 % du territoire franc-comtois, elle joue donc un rôle majeur dans la gestion du vivant et de sa diversité.

De nombreuses espèces animales fréquentent les milieux agricoles en Franche-Comté. Parmi celles-ci nous pouvons citer : la caille des blés, l'alouette des champs, la pie-grièche écorcheur, le tarier des prés, le lézard vert, le triton crêté, le cuivré des marais, etc. Or ces espèces, en particulier les oiseaux, connaissent un fort déclin depuis les années 50. Le bilan du suivi temporel des oiseaux communs (STOC) en France sur la période 1989-2013 indique que les espèces spécialistes* des milieux agricoles ont connu une baisse de 31 % de leurs effectifs (contre -6 % dans les forêts et -21 % en milieu urbain). En Franche-Comté, sur la période 2002-2013, la baisse (à pondérer et à confirmer lors du prochain bilan en 2015) est de 21 %.

Dans ce contexte, il semble essentiel de revenir sur les liens entre avifaune et agriculture pour comprendre les différents enjeux et voir comment de bonnes pratiques agricoles peuvent permettre de préserver les oiseaux et la biodiversité en général (les espèces et leurs habitats).

Un échange de services entre agriculture et biodiversité

À la préhistoire, l'Europe était principalement recouverte de forêts, de landes et de quelques steppes. Le développement de l'agriculture a entraîné, par la sédentarisation des populations, l'ouverture des milieux. L'évolution des habitats a engendré en parallèle, et selon leur capacité d'adaptation, la disparition, le maintien ou l'apparition de certaines espèces. Des espèces comme la perdrix grise, par exemple, venue d'Asie (steppes orientales) se sont installées dans les zones ouvertes par l'Homme au fil des âges en Europe. L'agriculture permet de façonner une mosaïque de milieux ouverts ou semi-ouverts complémentaires des milieux forestiers et le maintien de pratiques adaptées aux cycles de développement de la vie sauvage permet de préserver de nombreuses espèces aux fonctions diverses. Milieux prairiaux, pelouses sèches, zones humides, zones de cultures et éléments paysagers qui structurent l'agro-système*,

Milan royal © Mélanie Paris



Vanneau huppé © Jean-Philippe Paul

offrent nourriture (graines, insectes, vers de terre...), abris (haies, arbres isolés, bandes enherbées*, prairies et cultures hautes...) et lieux de nidification aux oiseaux. Les zones considérées comme non productives (haies, bosquets, talus, bandes enherbées...) renferment de précieux auxiliaires qui aident au fonctionnement des agro-systèmes et permettent de réduire la pression exercée par des espèces nuisibles. Par exemple les passereaux insectivores se nourrissent des chenilles de lépidoptères ravageurs ou de pucerons. Les rapaces s'attaquent quant à eux aux rongeurs qui peuvent détruire cultures et prairies lorsqu'ils sont trop abondants (exemple de la pullulation des campagnols). De plus ces éléments, et notamment les haies, servent à l'agriculture par leurs effets brise vent, maintien de zones ombragées, barrière de contention naturelle et participent à la lutte contre l'érosion des sols.

Les espèces inféodées aux milieux agricoles et la liste rouge

En Europe, les écosystèmes agricoles abritent 250 espèces d'oiseaux, soit environ la moitié des espèces se reproduisant sur le continent.

La liste rouge des espèces menacées évalue le risque d'extinction d'une espèce à plus ou moins long terme, c'est un outil d'alerte et d'évaluation de la situation de la biodiversité en un lieu et instant donné. Si l'on considère les oiseaux nicheurs, les amphibiens, les reptiles et les mammifères hors chauves-souris, la Franche-Comté abrite un fort taux d'espèces très menacées de la catégorie CR (au bord de l'extinction). En ce qui concerne les oiseaux, la méthode a été appliquée à 175 espèces nicheuses sur les 366 espèces sauvages de l'avifaune franc-comtoise. Ainsi, la liste rouge des oiseaux de Franche-Comté comprend 55 espèces, dont 36 espèces nicheuses entrent dans les catégories CR (au bord de l'extinction) et EN (en danger). Les zones humides et les milieux agricoles (ainsi que les habitats de transition ou de mosaïques entre les deux) abritent plus de la moitié des espèces menacées ou disparues de la liste rouge.

Parmi les oiseaux des milieux agricoles francs-comtois, nous pouvons citer les espèces suivantes comme étant menacées : l'alouette lulu, le busard cendré, le courlis cendré, le milan royal, la pie-grièche à tête rousse, la pie-grièche

Paroles d'agriculteurs



Protection du vanneau huppé par M. Barbe © Maëva Dufour

Christophe Barbe est éleveur à Sornay, en Haute-Saône. En 2015, il s'engage pour la préservation d'un couple de vanneau huppé nicheur sur une de ses parcelles. Il nous explique cette démarche.

Le vanneau huppé, vous connaissiez ?

Tous les ans, je voyais ces animaux. Je ne savais pas qu'il s'agissait de vanneau huppé, ni que cette espèce était rare avant que la LPO ne me contacte. Ne connaissant pas sa biologie, je n'avais pas réellement conscience du cycle de reproduction et de ses besoins et c'est seulement l'année dernière que nous avons pu adapter les pratiques pour protéger les nids. Nous avons par exemple protégé le nid lors des traitements du maïs.

Comment avez-vous perçue la protection du vanneau huppé ?

Protéger le vanneau huppé sur ma parcelle n'a pas été trop contraignant. En 2015, nous avons semé les champs très tard et les oiseaux ont pu faire leur cycle de reproduction sans trop de dérangement. En ce qui concerne les actions à réaliser, ce n'était pas trop contraignant pour mon activité, du moment que c'était la LPO qui surveillait. Ces actions étaient faciles à mettre en place et j'ai donc naturellement répondu favorablement à la demande de la LPO.

Haie arrachée © Dominique Delfino



grise, le pipit farlouse, le râle des genêts, le tarier des prés, le vanneau huppé. Le cortège d'espèces d'oiseaux associées aux plaines alluviales (courlis cendré, râle des genêts, pipit farlouse, tarier des prés, vanneau huppé) est celui qui affiche la plus importante baisse. Des espèces plus « banales » comme le bruant jaune, la linotte mélodieuse ou le moineau friquet apparaissent également en déclin.

Des menaces pour les oiseaux...

L'agriculture doit assurer une disponibilité d'habitats variés et de qualité pour les espèces inféodées aux agro-systèmes. Or l'agriculture moderne a parfois dévié des principes agronomiques fondamentaux faisant place sur certains secteurs, soit à une intensification, soit à l'abandon de l'activité agricole dans certaines zones moins productives (déprise). À partir des années 50, suite à la « révolution verte » (évolution rapide des pratiques agricoles, objectifs de production revus à la hausse répondant à une nécessité d'après-guerre...), les milieux agricoles sont devenus moins propices à la biodiversité, les atteintes étant soit directes (dégradations par pollution des milieux naturels, destruction des habitats (zones humides...) ou indirectes (remembrement, mécanisation...).

Le diagnostic réalisé dans le cadre du SRCE* montre que le paysage agricole franc-comtois est façonné notamment par les milieux herbacés et la mosaïque paysagère où prédominent les prairies permanentes, associée aux infrastructures et unités agro-écologiques que sont les haies, les bosquets, les arbres isolés, les mares, les pré-vergers, les pré-bois, les ripisylves, les lisières, les bandes enherbées, etc. Ces éléments sont identifiés comme des milieux riches, favorables à la vie de nombreuses espèces (végétales, animales, remarquables et ordinaires) et ont aussi une fonctionnalité agricole importante en Franche-Comté. Or, les changements d'usage des terres se sont souvent accompagnés d'une homogénéisation du territoire par simplification de ces infrastructures agro-écologiques*. L'arrachage des haies diminue le nombre d'abris disponibles pour les oiseaux ; les fauches précoces et la mécanisation réduisent la possibilité de mener à terme les nichées jusqu'à leur envol et par une banalisation des cortèges floristiques, entraînent une baisse de la ressource alimentaire (impact sur la diversité et l'abondance de l'entomofaune) ; enfin, l'usage en excès de produits phytosanitaires diminue l'abondance globale de la ressource alimentaire (invertébrés, petits mammifères, etc.) et présente des risques d'intoxication pour les oiseaux.

Ainsi, les premiers résultats de l'indicateur oiseaux de Franche-Comté, basé sur des données de 1990 à 2013, font apparaître que les espèces spécialistes (qui occupent une niche écologique étroite) sont en déclin, indicatrices de la régression ou de la dégradation de leur habitat, alors que les espèces généralistes (qui occupent des niches écologiques variées) sont en augmentation (+17 %), indicatrices de la banalisation, de l'homogénéisation des milieux.

Agriculture et biodiversité

... Mais aussi pour les récoltes et l'élevage

Si certaines pratiques agricoles impactent le cycle de vie des oiseaux, certaines espèces peuvent avoir des effets sur la production agricole. Les populations de cormorans peuvent avoir par exemple un impact en Franche-Comté sur certains étangs de pisciculture. Le corbeau freux et la corneille noire sont classés comme « nuisibles » dans les quatre départements de Franche-Comté, selon l'arrêté ministériel du 2 août 2012 fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces d'animaux classées nuisibles, étant donné qu'ils peuvent être à l'origine de dégâts dans les cultures. Il est cependant important de souligner que ces deux espèces sont des généralistes qui profitent de la banalisation des milieux évoquée plus haut. Aussi, avant toute opération de destruction, il convient, de tester des mesures alternatives comme les tirs d'effarouchement ou la pose d'abris (cage-refuge) pour les poissons et/ou de plateformes flottantes sur les étangs (systèmes encore peu évalués à l'heure actuelle), et de penser la résolution du problème plus largement qu'en s'attaquant directement aux individus.

Mesures visant à encourager les agriculteurs à protéger et valoriser l'environnement

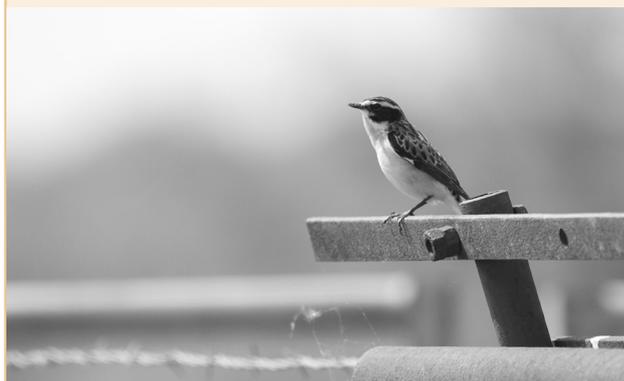
Sur les zones à enjeux du réseau écologique européen Natura 2000, destinées à protéger les espèces d'intérêts communautaires ainsi que leurs habitats, au nombre de 27 en Franche-Comté (sur 258 463 ha dont 40 % en zone agricole), et désormais sur des territoires plus larges, les agriculteurs volontaires peuvent adopter des pratiques favorables à la biodiversité en contractualisant des mesures agro-environnementales et climatiques*. Plusieurs dispositifs se sont succédés depuis les années 90 (Contrats territoriaux d'exploitation, Opérations locales agriculture-environnement, Contrats d'agriculture durable, Mesures agro-environnementales territorialisées (MAET) et nouvelles Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)) visant à encourager les agriculteurs à protéger et à valoriser l'environnement. Parmi les mesures proposées, certaines visent à réduire la fertilisation et à retarder la fauche des parcelles pour permettre aux espèces de finaliser leur cycle de reproduction. D'autres consistent à implanter un couvert sur les parcelles pendant la période hivernale pour limiter l'érosion et le ruissellement des fertilisants et constituer des abris pour la petite faune. Les exploitants bénéficient en contrepartie d'une compensation financière permettant la prise en charge des surcoûts et/ou des manques à gagner éventuels.

D'autres actions concrètes peuvent être recensées sur le territoire franc-comtois. Par exemple, depuis 2010, la loi Grenelle II impose des bandes enherbées sans traitement, larges d'au moins 5 mètres le long des cours d'eau et plans d'eau. En Franche-Comté, ce sont donc 100 % des cours d'eau qui sont bordés par des bandes enherbées jouant un rôle de filtre protégeant la qualité de l'eau et offrant aussi un refuge à la flore et à la petite faune.

Le tarier des prés

Le tarier des prés est un emblème des prairies, souvent humides, peu fauchées ou tardivement, riches en flore, insectes associés et postes de chasse (buissons, plantes robuste comme les ombellifères, piquets, fils, murets ou tas de pierres, etc.). On le trouve ainsi dans les prairies alluviales humides, les marais, les pâturages de montagne et marginalement ou par défaut dans des prairies plus banales, des friches ou des talus en bord de cultures. Ce passereau est majoritairement insectivore et niche à même le sol. Comme tout un cortège d'oiseaux nichant au sol, l'espèce est menacée. Son déclin à large échelle est documenté au niveau national par le Suivi Temporel des Oiseaux communs et il est considéré comme l'un des passereaux les plus menacés de France. Largement dépendante de politiques agricoles et environnementales, visant à stabiliser ou restaurer la superficie et la qualité fonctionnelle des prairies et zones humides aux échelles européenne et nationale, la conservation du tarier des prés peut malgré tout être abordée localement. Là où des populations subsistent, il est indispensable de préserver l'habitat par le panel de mesures contractuelles actuellement disponible. Même si l'espèce n'est pas considérée comme d'intérêt communautaire par les annexes des directives européennes (datant de plus de 30 ans), elle peut profiter indéniablement des mesures agro-environnementales destinées à conserver les milieux prairiaux. Néanmoins, que ce soit dans les zones gérées ou mêmes protégées réglementairement, il apparaît que la conservation de l'espèce n'est possible qu'en assurant un taux de reproduction suffisant et donc une fauche tardive des prairies. En effet, pour ne pas transformer tout ou partie des derniers bastions de l'espèce en « population puits » (où la mortalité n'est pas compensée par la production de jeunes), il est indispensable que la première fauche ait lieu après l'envol, soit au moins au 1^{er} juillet (c'est le levier d'action le plus évaluable).

Tarier des prés © Jean-Claude Desprez



Partenariats et perspectives

Depuis 2012, la Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté (CRA FC) assure le suivi des effets non intentionnels (ENI) des pratiques phytosanitaires pour détecter des variations éventuelles de populations sauvages liées aux pratiques agricoles. Ce suivi s'effectue dans le cadre du plan Ecophyto 2018*. Les données collectées par les observateurs sont regroupées au niveau régional et transmises à des référents nationaux (Muséum National d'Histoire Naturelle et Université de Rennes). L'analyse de ces données conduira à des synthèses nationales et régionales. 4 groupes d'indicateurs sont suivis sur chaque parcelle, les protocoles sont harmonisés au niveau national : coléoptères des bords de champs, flore des bords de champs, vers de terre des champs cultivés et oiseaux communs des zones agricoles. En 2013, la CRA Franche-Comté a entre autres suivi les populations d'oiseaux communs des zones agricoles : 206 individus ont été observés pour 32 espèces différentes sur 12 parcelles échantillons. La LPO Franche-Comté a assuré ce suivi en 2014. À ces suivis, s'ajoutent 33 fermes faisant partie du réseau Déphy et servant dans le cadre du plan Ecophyto 2018 de lieux de démonstration et d'expérimentation pour la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.



Pie-grièche grise © Jean-Philippe Paul

La pie-grièche grise

En voie de disparition en France et en danger critique d'extinction en Franche-Comté, la pie-grièche grise (de la taille d'un merle) est l'un des oiseaux les plus menacés de France. Les effectifs nationaux ont chuté de près de 75 % en 15 ans. Elle fait à ce titre l'objet d'un plan national d'action, décliné en région par la LPO Franche-Comté et ses partenaires.

Alors que la Franche-Comté accueillait près de 300 couples dans les années 90, on ne compte désormais plus que 7 couples nicheurs en 2014, répartis sur les plateaux du Doubs et du Jura. La présence de cet oiseau dépend principalement des pratiques agricoles extensives offrant une diversité de milieu : prairies permanentes avec maintien des haies, arbres isolés et bosquets notamment, qui rassemblent les conditions favorables à sa reproduction et lui offrent de nombreux perchoirs nécessaires à la chasse (arbres, clôtures, piquets, fils).

Paroles d'agriculteurs

M. Champonois est agriculteur en polyculture-élevage sur une exploitation de 4 associés située à Thervay, dans le Jura. Avec les autres exploitants du GAEC, il s'est engagé pour 5 ans dans des mesures de fauches tardives (15 ha) et de fauches centrifuges (15-20 ha).

Votre regard sur les courlis cendrés ?

Je voyais ces oiseaux depuis longtemps, mais à vrai dire, je n'y portais pas plus attention que ça. J'ai appris que ces oiseaux étaient menacés et qu'il ne restait plus que quelques couples entre Thervay et Marnay. Il est donc de notre responsabilité de le conserver sur notre territoire.

Avez-vous pris ce nouveau mode de traitements des parcelles comme une contrainte ?

Non, pas du tout, car souvent nous ne pouvons pas travailler dans ces terres inondables le mois de juin-juillet. Le report de fauche au 1er juillet correspond peu ou prou à nos pratiques préexistantes. Nous étions dans une agriculture beaucoup plus intensive auparavant, mais, tant d'un point de vue économique que du bon sens, nous nous engageons de plus en plus dans une diminution des intrants chimiques.

Réalisez-vous d'autres mesures favorables à la biodiversité ?

Oui, nous cultivons beaucoup avec du couvert toute l'année. Par ailleurs, j'ai constaté que depuis quelques années, nous avons de plus en plus de lièvres, cela est sans doute lié à ces changements de pratiques culturales plus favorables à la biodiversité. Aujourd'hui, près de la moitié de la surface de prairie de l'exploitation est engagée dans ces mesures favorables à l'environnement.

Courlis cendré © Jean-Claude Desprez



Agriculture et biodiversité

première journée d'échange a eu lieu le 7 juillet sur le secteur de Vernierfontaine (25). Ce secteur de production en lait à Comté a permis d'illustrer les pratiques favorables à la biodiversité dans le cadre d'une agriculture économiquement viable et socialement équitable. La journée a eu pour objectifs d'apprendre à se connaître et de partager des enjeux agricoles et environnementaux afin de construire des projets en commun dans les années à venir. Un membre de la Plateforme franc-comtoise d'EEDD de la Maison de l'environnement de Franche-Comté a animé la journée de manière participative et didactique.

De plus, une étude menée par la CRA et par la Chambre d'agriculture du Jura est prévue pour comprendre l'impact

Paroles d'agriculteurs



Pâturage de moutons à la Réserve de Frotey © Christian Chirio

M. Locatelli est éleveur de moutons dans le secteur de Vesoul. L'exploitation compte 500 brebis pour un total de 150 ha, dont 30 ha sur la réserve.

Il fait pâturer 60 brebis sur la réserve naturelle nationale du Sabot de Frotey depuis une quinzaine d'années.

Est-ce que le fait de mettre vos bêtes sur la réserve est une volonté de votre part ?

Pour moi, il s'agit d'une démarche volontaire, car la production est très très faible. Il s'agit, d'une démarche qui concrètement, me coûte aujourd'hui de l'argent, en termes de calcul des aides de la PAC, dans le cadre des primes à la surface.

Faire pâturer sur la réserve, en dehors de ces contraintes économiques, vous procure t'elle de la satisfaction ?

Je vous avoue que c'est tout de même très compliqué de continuer cette démarche, par contre, d'autant plus que je suis dans un système extensif, engagé dans les démarches environnementales depuis plus de 15 ans. Le travail avec le conservateur se passe bien dans le quotidien. Je dois souligner que la diversification de mon activité avec un élevage annexe de gibier (cerf, sanglier, etc.) me permet de dégager un revenu nécessaire à la bonne marche de l'exploitation dans son ensemble.

Et en forêt, que se passe-t-il ?

De même que pour les milieux agricoles, de nombreuses espèces d'oiseaux sont inféodées aux milieux forestiers. Le grand tétras est une des espèces phares en danger dans les milieux forestiers et qui fait l'objet de nombreuses mesures de protection. Le pic cendré est un habitant des forêts de plaine, forêts alluviales, ripisylves, parcs et parfois vergers hautes tiges. Les menaces qui affectent l'espèce concernent la structure des peuplements forestiers (rajeunissement, élimination du bois mort, homogénéisation des essences), la régression des vieilles ripisylves, des vergers hautes tiges, etc. Il est nécessaire d'avoir une gestion de ces milieux intégrant ces enjeux et de conserver des cavités, des vieux arbres, des bosquets, etc., nécessaires à la vie de nombreuses espèces. Il est important aussi d'intégrer que des espèces comme le Milan royal sont dépendants à la fois du milieu agricole (territoire de chasse) et du milieu forestier (site de nidification) ce qui requiert une gestion concertée globale.

Pic cendré © Emilien Vadam



des dessertes forestières sur les populations de grand tétras, en lien avec les travaux du Groupe tétras Jura (GTJ).

D'autres efforts importants sont en cours dans les milieux agricoles comme la lutte intégrée contre les campagnols qui a vu l'utilisation de bromadiolone divisée par 20 en comparaison des quantités employées dans les années 90, dans un souci de protéger la faune non cible consommatrice de campagnols comme le milan royal. Les travaux sur cette thématique se poursuivent pour continuer à réduire l'utilisation des anticoagulants comme outils de lutte, notamment en prenant mieux en compte les dortoirs de milans royaux et les sites de nidification de la pie grièche-grise. Ils sont menés entre autres par la Chambre Départementale d'Agriculture Doubs-Territoire de Belfort, la FREDON Franche-Comté, l'Université de Franche-Comté, la LPO Franche-Comté, sous l'égide de la DRAAF et de la DREAL, dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté interministériel du 12 mai 2014 portant sur les nouvelles modalités d'emploi de la bromadiolone dans le cadre de la lutte contre les rongeurs champêtres.

Dans le cadre du réseau Agrifaune*, la profession agricole travaille sur différentes techniques pour détecter les nids d'oiseaux dans les champs – utilisation de barres de détection manuelles signalant la présence d'animaux – et



Agriculteur observant le vanneau huppé et nid piqueté
© Catherine de Saint-Rat

pouvoir ainsi les protéger lorsque les travaux des champs doivent démarrer. Cette technique est encore en phase d'expérimentation. Dans ce cadre, la profession favorise aussi l'implantation de haies et vergers : plus de 2000 m de haies et 36 fruitiers plantés dans le Jura en 2011-2012.

En 2015, la CRA Franche-Comté et la LPO Franche-Comté ont signé une convention de partenariat visant à privilégier les démarches de sensibilisation et de gestion concertée afin de responsabiliser les acteurs aux enjeux de conservation de la biodiversité. Ce partenariat s'organise autour de 3 axes : partage et diffusion des enjeux / accompagnement mutuel sur des projets et programmes respectifs / développement de programmes communs. Un appui des Chambres pourra ainsi se faire aux mesures mises en place dans le cadre du Plan Régional de Conservation des Espèces développé par la LPO Franche-Comté depuis 2011 (ex : oiseaux des zones humides agricoles, sites de reproduction amphibiens). Ce programme pragmatique et réactif porte sur les milieux prairiaux de la région avec une priorité donnée aux secteurs ne bénéficiant pas de mesures réglementaires ou de conservation (vallée de l'Ognon, vallée du Durgeon) et vise à réaliser un suivi des espèces par une veille sur la période de reproduction allée à une information vers les exploitants agricoles de la présence de nids ou d'individus sur leurs parcelles. Les exploitants peuvent ainsi adapter leurs pratiques et travaux au cycle de reproduction des espèces et peuvent être indemnisés dans le cas, par exemple, de report des dates de fauche ou de restauration d'une mare. Il s'agit, en parallèle, d'approfondir et de partager la perception des exploitants en matière de biodiversité et de faire un bilan afin d'aboutir à sa meilleure prise en compte à l'échelle de l'exploitation.

Ces actions, à poursuivre et à approfondir, traduisent une réelle prise de conscience par la profession agricole des liens réciproques entre agriculture et biodiversité et un réel souci de partage des enjeux afin de travailler à l'amélioration des pratiques. Agriculteurs et environnementalistes trouvent ainsi un réel intérêt à travailler ensemble à la mise en œuvre de projets agro-écologiques autour d'enjeux communs.

*Marine Benoiste (Chambre régionale
d'agriculture de Franche-Comté) et
Catherine de Saint-Rat (LPO Franche-Comté)*

Glossaire

Agrifaune : Issu d'une convention nationale passée entre l'ONCFS, la FNSEA, la Fédération nationale des Chasseurs et l'Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture, le réseau Agrifaune montre la volonté des agriculteurs et des chasseurs de travailler ensemble pour favoriser la prise en compte de la biodiversité et de la faune sauvage par l'agriculture.

Agro-système : écosystème modifié et contrôlé par l'Homme et dédié à l'exercice de l'agriculture (cultures, élevage, échanges de produits, etc.)

Bande enherbée : Une bande enherbée est un couvert végétal en bord de cours d'eau d'au moins cinq mètres de large. Elle limite le transfert des produits phytosanitaires vers les eaux de surface, l'érosion du sol et permet de protéger la faune (habitat, nourriture...).

Espèce spécialiste : Une espèce spécialiste ne peut vivre que dans une gamme étroite de conditions environnementales ou d'alimentation.

Infrastructures agro-écologiques : Haies, bosquets, arbres isolés et alignés, bandes tampons, prairies gérées de manière extensive, murets... qui ne reçoivent aucun apport d'engrais et de pesticides et constituent des espaces favorables à la biodiversité.

Mesures agro-environnementales : Mesures mises en place dans l'Union européenne dans le cadre de la politique agricole commune, visant à protéger les paysages, l'eau et la biodiversité qui peuvent être contractualisées par des agriculteurs volontaires, en contrepartie de compensations financières.

Plan Ecophyto 2018 : Le plan Ecophyto 2018 vise à réduire l'usage des pesticides au niveau national, notamment en réduisant la dépendance des exploitations agricoles aux produits phytosanitaires, tout en maintenant un niveau élevé de production en quantité et en qualité.

SRCE (Schéma régional de cohérence écologique) : A l'échelle régionale, ce dispositif de mise en œuvre de politique publique de développement du territoire, vise à intégrer la préservation de la biodiversité au sein de l'aménagement du territoire. Les enjeux concernent donc à la fois le patrimoine naturel et ses interactions avec les activités socio-économiques, culturelles et de loisirs.

Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire de la LPO Franche-Comté du samedi 27 juin 2015 à 14h à la Damassine à Vandoncourt (25)

27 personnes présentes, 51 procurations déposées, soit 78 personnes présentes et représentées. Sont excusés, Bernard Marchiset (Trésorier) et les représentants de l'Etat et de la Région. Le Président remercie pour leur présence Aurore Brevier d'ERDF et Gérard Groubatch représentant de FNE Franche-Comté.

À 14h50, Frédéric Maillot, Président de la LPO Franche-Comté, ouvre la séance en remerciant l'assistance. Il présente Monsieur Vernier, membre du bureau de Pays de Montbéliard Agglomération et maire de Vandoncourt.

M. le Maire remercie la LPO Franche-Comté de tenir son Assemblée générale à Vandoncourt et fait la présentation de son village et de la Damassine :

- Vandoncourt, 840 habitants fait partie de Pays de Montbéliard Agglomération et bénéficie du label : « Petites cités comtoises de caractère ». Il compte 26 associations dont Vergers vivants qui a pour but la préservation des vergers et de la biodiversité. C'est dans cette politique que PMA y a implanté la Damassine, construction à haute qualité environnementale. Ce bâtiment aux services des communes, de la population, des associations et des entreprises, possède aussi un point de vente de produits éco-responsables (produits locaux issus de l'agriculture biologique).
- L'urbanisme y est raisonné ; la volonté de M. Vernier étant de préserver la biodiversité et la qualité de vie de ses habitants. Ainsi, il a montré sa satisfaction de réunir autant d'espèces d'oiseaux sur le territoire de sa commune en demandant à Nicole Bailly (observatrice locale) le nombre de ces espèces.

Le Président rappelle l'ordre du jour, les conditions et le système des votes, ainsi que les conditions du dépôt de candidature des nouveaux administrateurs.

Bilan moral : les éléments clés

Présenté par le Président Frédéric Maillot

« Un des éléments marquant de cette année 2014 est notre compte de résultat négatif pour la 3^e année consécutive. La situation devient critique, notre fonds associatif ne représente plus qu'un quart d'un budget annuel, il ne nous assure plus un fonds de trésorerie nous permettant d'attendre les paiements. C'est notre banque qui prend le relais de manière bienveillante, mais nous sommes à l'extrême limite de ce qu'elle peut faire et cela nous ajoute des charges supplémentaires. La construction et la réalisation de nos actions coûtent globalement plus cher que les financements que nous obtenons. L'analyse de la situation est complexe, mais l'un des éléments clés est que nous n'arrivons pas à faire financer le temps très important passé à la construction de nouvelles actions, avec de nouveaux partenaires, sans garantie de déboucher sur de nouveaux projets financés. Nous n'avons aucune capacité propre d'investissement, mais le contexte changeant (nouvelles grandes régions, abandon du FEDER Biodiversité, création d'une Agence pour la Biodiversité, etc.) et une demande forte de partenariat de

la Région Franche-Comté nous obligent à ces innovations. Les solutions sont complexes, impliqueront des décisions difficiles, mais le conseil d'administration met d'ores et déjà en œuvre un train de mesures pour pallier cette situation.

Cette situation économique difficile ne doit pas masquer le bilan positif de nos innombrables actions en faveur de la biodiversité. Voici quelques points que je voulais souligner. En particulier, un long travail de près de deux ans qui a abouti à la signature d'une convention de partenariat aux objectifs ambitieux avec la Chambre régionale d'agriculture. C'est primordial, tant les enjeux pour la biodiversité des zones agricoles sont importants. L'investissement de nos forces vives est toujours aussi fort, que ce soit sur les volets de la sensibilisation, de la connaissance de notre patrimoine naturel ou d'un plaidoyer porté sous diverses formes. Je vous laisse parcourir notre bilan d'activités qui le détaille.

Les observations naturalistes sont la matière première du projet d'Observatoire régional de la nature, porté par le Plateau patrimoine naturel de la Maison de l'environnement de Franche-Comté. Celui-ci avance bien. Il est l'étape suivant le projet Sigogne (un portail régional de porter à connaissance de la nature franc-comtoise). Au delà du partage des connaissances, cet observatoire consistera à construire, entre autres, des indicateurs permettant de souligner les évolutions sur l'état de santé de la nature en région.

Ce projet d'observatoire est important. C'est un outil qui, je l'espère, permettra de convaincre nos représentants élus qu'une politique plus ambitieuse est nécessaire pour conserver ce patrimoine gage d'une qualité de vie pour nous tous. La création d'une Agence nationale pour la biodiversité marque un engagement certain, mais l'absence de l'ONCFS et de nouveaux fonds propres pour celle-ci laisse un doute sur le niveau des ambitions portées.

J'espère que le réseau associatif naturaliste et environnementaliste sera mieux reconnu pour son travail d'intérêt public dans les années à venir »

L'Assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport moral approuve le dit rapport moral à l'unanimité.

À la suite de ce vote, un représentant de FNE Franche-Comté émet le souhait que le partenariat entre FNE Franche-Comté et LPO Franche-Comté perdure et s'enrichisse.

Rapport financier

Introduction de Frédéric Maillot

Présentation détaillée par Mr Futin (cabinet Futin & Michaud) expert-comptable.

Une question est posée par Jean-Michel Gatefait (JMG) au Directeur de la LPO Franche-Comté, Jean-Christophe Weidmann (JCW) :

JMG : « Pourquoi avoir procédé à l'embauche d'une personne dans un tel contexte financier ? »

JCW : « A l'époque, la charge de travail nécessitait cette embauche. L'équilibre entre les charges et les activités rémunératrices s'étant rompue, il a été décidé :



Echanges et présentations à la Damassine © Georges Lignier

- de l'augmentation significative du taux horaire ;
- de l'acceptation d'une demande de rupture conventionnelle de la part d'une salariée, réduisant ainsi la taille de l'équipe ;
- de la révision des plans de financement des projets ».

JMG : « Pourquoi continuer à travailler sur des projets non financés ? »

JCW : « Il ne s'agit pas de projets non financés mais d'heures nécessaires à la réalisation des projets qui ne sont pas financées. La question est juste et des efforts ont été faits, ils se poursuivent ».

JMG : « Qu'en est-il du travail de la personne qui part en rupture conventionnelle ? »

FM : « Le remplacement de cette personne n'est pas d'actualité, nous étudions la possibilité de répartir son travail sur les autres postes ».

JMG : « A-t-on une projection financière pour 2015-2016 ? »

JCW : « La projection est la même : la subvention de l'Etat sera stable ou en légère érosion (-1000 €) ; pour la région, les discussions sont en cours avec une tendance positive ».

Frédéric Maillot : « Nous rencontrons des difficultés à obtenir des financements au moment même de la réalisation des travaux ».

Une personne rappelle que le FEDER doit encore 183 000 € à la LPO Franche-Comté ; le Président, le Directeur, messieurs Teyssieux et Futin assurent que le paiement s'effectuera.

Rapport du trésorier

Les produits s'élèvent à 688 095 € tandis que les charges se chiffrent à 725 631 €, dégageant un déficit de 37 536 €. Ainsi, le résultat économique de la structure est problématique dans la mesure où c'est le troisième résultat négatif, se traduisant par une fragilisation forte de nos fonds propres, menaçant ainsi notre pérennité.

Globalement, un respect des budgets des projets par l'équipe salariée constitue un progrès mais nos financements ne permettent pas de couvrir nos charges correspondant à nos projets. Le manque de produits, d'environ 40 000 € est aujourd'hui patent.

Notre activité est sous-financée d'une part en raison des temps de coordination et d'encadrement pas assez pris en compte dans nos coûts de projet (heure à imputer aux projets et/ou coût horaire sous-évalué) et d'autre part en raison du besoin de développement de partenariats et de nouvelles actions.

Cette phase critique de l'association conduit maintenant la LPO Franche-Comté à des décisions lourdes pour retrouver un équilibre (augmentation du coût horaire, non remplacement, voire licenciement dans les mois à venir). Mais les mesures à prendre seront difficiles à mettre en œuvre car contradictoires. De nombreuses mesures visant à diminuer les charges ou augmenter les produits seront un frein au développement de partenariats et de nouveaux projets, pourtant essentiels au vu des demandes de nos principaux partenaires (notamment Région Franche-Comté et DREAL) et au vu de la période de grands changements à venir. Il est crucial que, dans les mois à venir, nos principaux partenaires prennent en compte notre problématique de sous-financement au regard de nos actions.

Rapport du commissaire aux comptes

Présentation d'Emmanuel Teyssieux du cabinet Artaud & Associés.

Le Commissaire certifie les comptes par son rapport.

Vote du rapport financier

L'Assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport du trésorier et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, ainsi que les explications complémentaires fournies verbalement approuve dans toutes leurs parties le rapport du trésorier et les comptes de l'exercice 2014 tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au trésorier quitus de l'exécution de son mandat pour le dit exercice. Elle vote à l'unanimité moins une abstention le rapport du trésorier.

Résolution de l'affectation des résultats :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice de 37 536 € sur l'année 2015 de la manière suivante :

- Report à nouveau : - 37536

Elle vote cette résolution à l'unanimité moins une abstention.

Présentation du rapport d'activité 2014

Par le Directeur Jean-Christophe Weidmann

Ce document a été élaboré afin de :

- Faire état de nos actions 2014 à l'ensemble de nos membres et partenaires : pas moins de 150 actions (bilan non exhaustif) menées par les salariés et les bénévoles.
- Évaluer la contribution de l'année 2014 à la réalisation de notre projet associatif.

Les faits marquants :

- Base de données : notre action toujours plus participative avec +18 % de contributeurs et succès de « Oiseaux des jardins » (288 jardins) et de l'application pour smartphones Naturalist.
- Indice région vivante : la publication de l'indice région vivante (IRV) synthétisant nos connaissances des populations d'oiseaux.
- Rencontre territoriale de la MEFC (Maison de l'environnement de Franche-Comté) : notre participation

(journées acteurs et grand public) aux rencontres territoriales de la MEFC à Maîche.

- Éducation et environnement : année importante pour l'éducation à l'environnement avec le programme Espaces Naturels du Doubs sur 72 classes et notre entrée dans le CA de la plate-forme franc-comtoise de l'EEDD.
- Accompagnement : pour les Espaces Naturels Sensibles du Jura et de plusieurs projets publics et privés : travaux d'EDF, de l'entreprise DESIA, carriers, sites refuges LPO, etc.
- Partenariat : une augmentation forte des partenariats et projets en lien avec la profession agricole.
- Nouveau plan de gestion : Validation du nouveau plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de Frotey-les-Vesoul. Des chèvres ont en outre été amenées sur le site en guise de tondeuses et débroussaillieuses écologiques.
- Nature en fête : un événement organisé sur le thème Biodiversité et Handicap avec l'ADAPEI : 1400 participants.
- Affaires en justice : avec des jugements exemplaires obtenus (destruction de buses variables dans le Jura) et attendus (la fédération des chasseurs de Haute-Saône mise en examen pour destruction d'espèces protégées en bande organisée à Noroy-le-Bourg). Mais malheureusement la ZAC AREMIS de Malbouhans qui est relancée par la cour d'appel de Nancy.

La LPO Franche-Comté c'est :

- 985 membres (un peu en baisse), un CA d'une dizaine de personnes et 6 groupes locaux.
- Une équipe salariée de 12 postes (11,6 ETP et 14 personnes en 2015) œuvrant pour plus de 110 projets.
- Environ 50 000 heures de bénévolat.
- Environ 270 000 données produites en 2014 par 1360 personnes pour un total de 1,6 millions de données acquises et diffusées.
- 40 000 visiteurs uniques du site internet par an.
- 6 animations Nature, 6 passages dans la presse et les médias par semaine.
- 10 000 participants à nos activités de découverte de la nature.
- 1800 jeunes bénéficiant de nos projets d'éducation à l'environnement.
- 436 Refuges LPO
- Environ 200 partenaires publics et privés.

Évaluation du projet associatif :

Ses points faibles :

- L'accueil des bénévoles et le pilotage du bénévolat.
- L'équilibre économique de la structure en grande difficulté.

Ses points forts :

- Des progrès significatifs sur les grands projets concernant la mobilisation et l'accompagnement de partenaires notamment en lien avec la profession agricole.
- Des progrès sur la connaissance avec, depuis 2013, une phase importante de valorisation des connaissances acquises depuis les années 2000.

- Un large public touché grâce à notre communication diversifiée : près de 300 passages dans les médias et 40 000 visiteurs de notre site internet.

Les objectifs annuels 2015 : les plus importants

- Retour à un résultat économique plus équilibré.
- Poursuivre l'amélioration du pilotage bénévole.
- Élaboration de la publication d'une monographie inédite de l'avifaune de la région,
- « Oiseaux de Franche-Comté ».
- Lancement des démarches pour l'extension de la Réserve naturelle nationale du Sabot de Frotey.
- Lancement d'un programme « Biodiv'acteurs » permettant de démultiplier les acteurs de la biodiversité au sein de nos membres sympathisants, des citoyens et des entreprises.
- Publication d'un document présentant mieux notre offre de prestation et de partenariat.
- La formalisation du groupe d'actions pour le plaidoyer et la dénonciation des atteintes à la biodiversité.

Indice région vivante (IRV) :

Présentation de Samuel Maas, coordinateur régional suivis et enquêtes

Michel Armand demande à Samuel Maas : « Quelles sont les espèces les plus menacées ? »

Samuel Mass : « En premier, ce sont les oiseaux des zones humides agricoles. »

M.A : « Quelles sont les autres régions qui adhèrent à l'IRV ? »

S.M : « L'Alsace par ODONAT l'a mis en place dès 2014, Rhône-Alpes et Pays de Loire sont intéressés. La méthodologie et le traitement statistique sont les principales difficultés, la constitution de la base de données (travail de reconstitution des séries de données historiques) a aussi un coût ».

Rapport en ligne : <http://goo.gl/ebvh52>.

Partenariat avec la profession agricole

Présentation de Jean-Christophe Weidmann

Plan d'action régional de conservation (PRCE) du Crapaud calamite

Présentation de Jean-Christophe Weidmann

Groupe local du Pays de Montbéliard et refuges LPO

Intervention de Anne-Lise Peugeot sur l'augmentation du nombre de refuges, modalités d'adhésion, accompagnement et suivis, animations...

Anne-Lise expose le programme des refuges sur le secteur « qui suit son chemin et dont les nouveaux adhérents, malgré la lenteur des retours d'inscription et le manque de connaissance que nous avons en tant qu'animateurs locaux, sont en recherche de personnes qui ont la même démarche environnementale qu'eux, et se rapprochent de nous pour échanger, se sentant différents dans leurs pratiques, des autres propriétaires ».



Pot de l'amitié à proximité de la salle d'AG © Georges Lignier

Une question a été posée par Madeleine Klein sur l'accompagnement de son refuge en Haute-Saône. Anne-Lise Peugeot lui a répondu qu'elle se rendrait sur place.

Exposition et conférence à la Damassine

Intervention de Nicole Bailly et de Georges Lignier (responsable du groupe local et Vice-Président de la LPO Franche-Comté).

Biodiversité locale et collectivités locales :

Descriptif et but de l'exposition de ce printemps sur le thème de la biodiversité des milieux naturels du Pays de Montbéliard de Dominique Delfino avec l'animation d'une conférence « La Nature au fonds des yeux ».

Un zoom particulier sur la biodiversité de Vandoncourt (la forêt Hollard est citée dans le SCOT 2006 de Pays de Montbéliard Agglomération comme zone naturelle à protéger) était proposé par Nicole Bailly sous la forme de 4 totems représentant le village, les haies prairies et cultures, les vergers et le milieu forestier. Un diaporama a permis de présenter le maximum d'espèces présentes.

Ce diaporama a été commenté aux enfants de la classe de Véronique Fiers (grande section et CP).

Une excellente fréquentation pour cette expo avec plus de 400 visiteurs le dimanche 1^{er} mars, jour de l'inauguration. Dominique Delfino a dû enchaîner une deuxième conférence, la salle s'étant remplie à nouveau. Et il a clos l'expo avec une troisième le 31 mars.

Remerciements de la LPO Franche-Comté aux partenaires de cet événement : Pays de Montbéliard Agglomération, les communes de Vandoncourt, Abbévillers, Hérimoncourt et le mécénat.

Dispositif de sauvetage des amphibiens à Mathay

Georges Lignier fait un bref descriptif du montage et de l'organisation des équipes qui ont travaillé sur le terrain et a remercié tous les acteurs de ce sauvetage.

Groupe local du Territoire de Belfort

Intervention de David Maire

David Maire cite les principales sorties organisées par le groupe en 2014 ainsi que les enquêtes nationales auxquelles ils ont participé.

Les plaintes déposées par la LPO Franche-Comté dans le Territoire de Belfort, essentiellement celles d'Étueffont et de Faverois font toutes deux l'objet d'une question dans la salle :

« Où en sont les affaires de la Grande aigrette tuée, des tags sur le local ONCFS, et de l'écobuage ? ».

Réponse de David Maire relayée par Jean-Christophe Weidmann :

« L'enquête de gendarmerie est toujours en cours pour Étueffont et à Faverois, l'écobuage s'est soldé par une condamnation ».

Groupe local d'Audeux

Intervention de Michaël Bouillard

Un groupe dynamique dont l'organisation se structure en 3 pôles essentiels :

- Un pôle dédié aux refuges LPO
- Un pôle dédié aux stands et aux animations
- Un pôle consacré au protocole du PRCE Chevêche : pose et suivi de 45 nichoirs.

Quitus au Conseil d'administration pour 2014

L'assemblée donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'administration pour leur gestion de l'exercice 2014, moins une abstention.

Élection du Conseil d'administration

Sortants : Frédéric Maillot et 3 autres membres parmi : Emmanuel Cretin, Georges Lignier, François Rey-Demaneuf, Béatrice Briquet et Samuel Delon. C'est Georges Lignier et François Rey-Demaneuf qui ont été tirés au sort.

Candidats connus : Régine Collet, Tanguy Collet, Thomas Cellier, Patrick Pernin, Frédéric Maillot,

Candidat en séance : Françoise Picavet, François Rey-Demaneuf, Georges Lignier.

Présentation des candidats : Régine et Tanguy Collet (présents), Françoise Picavet (présents), Patrick Pernin et Thomas Cellier (diaporama par Georges Lignier).

Validation des candidatures en séance à l'unanimité.

Élection du nouveau Conseil d'administration :

Le nouveau CA est composé de Frédéric Maillot, Georges Lignier, François Rey-Demaneuf, Bernard Marchiset, Nicole Bailly, Emmanuel Cretin, Samuel Delon, Régine Collet, Françoise Picavet, Tanguy Collet, Patrick Pernin, Thomas Cellier.

L'assemblée vote à l'unanimité le nouveau Conseil d'administration.

Questions diverses :

Question de Jean-Michel Gatefait : « Où en est la coordination avec la Bourgogne ? »

Le Président : « Pour 2016, un collectif des LPO sera constituée et décidera quels projets seront porteurs. C'est le début d'un long cheminement avec de nouveaux partenaires ».

Le Président et le Directeur remercient les organisateurs et acteurs de cette Assemblée générale 2015.

À 17h45, le Président Frédéric Maillot clôt l'Assemblée générale de la LPO Comté 2015.

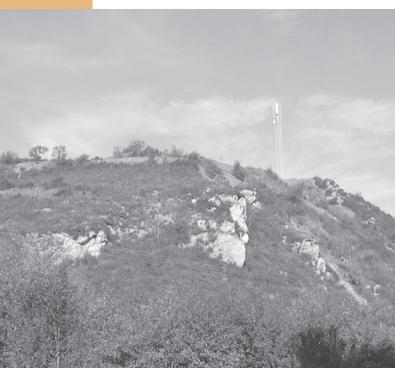
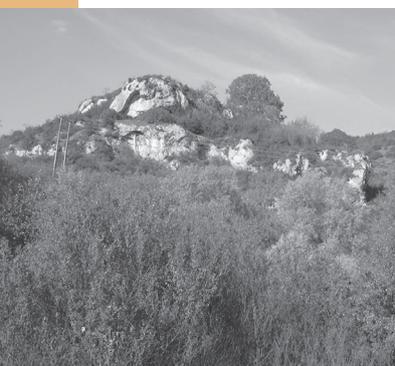
Invitation au pot de l'amitié

Le Président de séance Frédéric Maillot

Les secrétaires de séance Nicole Bailly, Michel Armand

balade nature

Côte de Mancy



Mancy, colline fermant par l'Ouest la reculée de Vernantois, est accessible facilement depuis la gare de Lons-le-Saunier. D'ailleurs, une partie du ballast originel de la voie Bourg-en-Bresse / Besançon est issue des carrières exploitées à l'époque (il y a 152 ans). C'est pourquoi, certaines années très chaudes comme en 2003, on retrouve sur ce substrat des espèces caractéristiques telle l'œdipode turquoise, descendu du coteau.

En progressant par la Montée Gauthier-Villars (1), on peut, selon les saisons, entendre piailler les martinets qui gîtent depuis des années dans l'immeuble au pied de la rue, croiser blaireau ou hérisson traversant la voirie nocturnement, voire même tomber sur un crossope aquatique qui profite sans doute des anciens réservoirs d'alimentation des locomotives à vapeur, les bassins Jean Michel.

La maison d'édition Gauthier-Villars, la librairie et l'imprimerie familiale du même nom, qui a donné son nom à la montée où se situait leur résidence secondaire (le chalet des Sapins), s'était spécialisée dans l'édition scientifique, publiant notamment les compte-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences depuis... 1835 ! Mathématiques, physique, toute ces disciplines profitaient de l'amélioration des techniques de composition typographique des formules algébriques que proposait l'imprimeur, créant la typographie « caractère G.-V. » pour répondre à ces besoins spécifiques. Mais la biologie était aussi de la partie, au travers de la collection d'enseignement biologique et de la collection internationale : géobiologie, écologie, aménagement. Qui en outre ne connaît la revue Sciences et Avenir ?

Ce sont pourtant plutôt les personnages principaux de la revue la Hulotte que l'on retrouve sur le cheminement qui mène jusqu'à l'entrée de la réserve naturelle régionale. Arsène Lepic vous attendra dans le boisement nord (2), dépaysé par la présence de pin laricio de Corse. Le Nain Rouge trouve dans l'enceinte du lycée une coudraie garde-manger inépuisable. M. Viscoglut s'est parachuté sur divers feuillus des parcs privés mais aussi de la réserve. Et dans chaque maison de la Montée Gauthier-Villars, Charly Pholcus joue du lasso pour capturer ses proies.

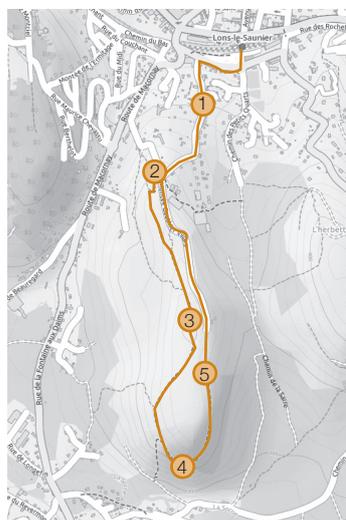
Des insectes, ce sont bien la clade la plus représentée sur le parcours du coteau de Mancy. Les papillons omniprésents profitent de la moindre écotone pour voler de concert, allant jusqu'à servir d'argument de classement des parcelles. Certains (Flambés et Machaons) se servent de buissons sur le point le plus haut du site (3) comme de poste de guet, depuis lequel ils fondront sur tout individu de leur espèce ou d'autre considérée comme dérangeante. Dire qu'avant, s'érigait ici le gibet ! Seul l'orchis homme pendu commémore encore cette justice moyenâgeuse.

Certains pollinisateurs vont jusqu'à profiter des surfaces mises à nu par le passage des marcheurs : Fabre l'avait remarqué, qui demandait « Connaissez-vous les Halictes ? Peut-être non. Le mal n'est pas grand : on peut très bien goûter les quelques douceurs de la vie sans connaître les Halictes. » Les halictes de Mancy sont des abeilles sauvages terricoles, trahies par les tumulus qu'elles érigent sur les chemins, seuls traces de la galerie souterraine qu'elles creusent pour y loger leurs œufs. Le nombres d'espèces d'abeilles sauvages connues en périphérie lédonienne est pour l'instant proche de cent.

Plus vous vous rapprochez de la carrière sud (4) dominant la cluse de la Sorne et le village de Macornay, plus l'ambiance devient méditerranéenne. Des cigales chantent tout l'été, des lézards verts se font dorer la pilule, des gousses de baguenaudiers gonflent et se dispersent telles des ballons roulants dans la pente ou poussés par le vent souvent en sens contraire. Gravité contre chamaechorie !

En revenant sur le chemin de Mancy (5), vous passerez devant la ferme de Tante Hulotte. D'ici elle peut observer et décrire les milliers d'espèces que compte la réserve. Beaucoup sont encore à découvrir, et n'attendent que la détermination de spécialistes du microcosme des pelouses, fruticées et parois rocheuses calcicoles. Chaque année le nombre d'espèces répertoriées s'accroît, pour l'instant plus vite que les disparitions avérées. Sur seulement un demi kilomètre carré, il reste beaucoup à découvrir sous cette échelle de tailles et à courte échelle de temps. Alors, participez en communiquant auprès des deux organismes gestionnaires vos observations les plus discrètes ou les moins connues !

Texte et photos : Dominique Malécot, Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté



Départ de la balade :
Gare SNCF de Lons-le-Saunier



région **BOURGOGNE**
FRANCHE-COMTÉ



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ

LPO Info Franche-Comté, bulletin édité par la Ligue pour la Protection des Oiseaux Franche-Comté - Association loi 1901 agréée au titre de la loi du 10 juillet 1976 concernant la protection de la nature pour les 4 départements de Franche-Comté
Maison de l'environnement de Franche-Comté - 7 rue Voirin - 25000 Besançon - Tel. : 03 81 50 43 10 - Fax : 03 81 61 66 21
franche-comte@lpo.fr - <http://franche-comte.lpo.fr> - La DREAL Bourgogne Franche-Comté, la Région Bourgogne Franche-Comté et les Conseils départementaux du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort sont les principaux financeurs de la LPO Franche-Comté - Directeur de publication : Frédéric Maillot - Rédacteur en chef : Jean-Christophe Weidmann - Coordination et mise en page : Guillaume Petitjean - Diffusion : Filipa De Oliveira, Jacqueline Nicot et al. - Imprimé sur papier recyclé par l'Imprimerie Mourier Lons-le-Saunier - Dépôt légal mars 2016 ISSN 1955-6632 © LPO Franche-Comté 2016
La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

